



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 024



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 3 avril 2012

Président

L'honorable Rob Moore

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 3 avril 2012

•(1110)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)): Nous allons commencer.

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit aujourd'hui dans le cadre de son étude sur le 150^e anniversaire du Canada, qu'on soulignera en 2017. Je suis très heureux d'accueillir aujourd'hui d'excellents témoins.

Je vous souhaite la bienvenue à tous.

Nous accueillons des représentants de l'Association des musées canadiens: John McAvity, directeur général; Kirstin Evenden, vice-présidente du conseil d'administration et présidente et chef de la direction du Musée Glenbow; et Benoît Légaré, membre du conseil d'administration et directeur.

Nous recevons Jessie Inman, directrice générale du Centre des arts de la Confédération.

Nous avons aussi avec nous Pierre Landry, président de la Société des musées québécois.

Encore une fois, bienvenue à vous tous.

Voici comment nous procéderons. Vous disposerez tous d'un peu de temps pour faire votre déclaration préliminaire. Nous accordons habituellement 10 minutes, mais nous pouvons être plus flexibles aujourd'hui. Puis, les membres du comité auront l'occasion de vous poser des questions.

Voilà. Je donne maintenant la parole à John McAvity, de l'Association des musées canadiens.

M. John McAvity (directeur général, Association des musées canadiens): Je vous remercie, monsieur le président.

[Français]

Nous sommes très heureux d'être ici.

Je suis accompagné de ma collègue Mme Kirstin Evenden, qui est la directrice du Glenbow Museum, et aussi de M. Benoît Légaré, de Montréal. Il a été le directeur du Centre des sciences de Montréal et, avant ça, le directeur général des Musées de Strasbourg.

[Traduction]

L'Association des musées canadiens est l'organisation nationale qui représente les musées. Elle compte environ 2 000 membres, allant de petits musées locaux, souvent gérés par des bénévoles, à de grandes galeries d'art métropolitaines.

Il est essentiel de préciser à quel point ces institutions connaissent du succès. Chaque année, elles enregistrent environ 60 millions de visites. Elles sont extrêmement importantes, non seulement pour l'industrie touristique, mais aussi pour la société dans son ensemble. Véritables centres éducatifs, lieux de rencontre, endroits qui valorisent la tolérance et le respect de la société civilisée, elles renforcent le tissu social.

D'entrée de jeu, nous voudrions exprimer notre grande satisfaction par rapport au budget présenté la semaine dernière par le gouvernement fédéral. Le budget a fait ressortir l'importance et la valeur que le Canada et les Canadiens accordent aux musées. Nous sommes heureux de cette marque de confiance. Plus particulièrement, nous nous réjouissons de la bonification du Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes.

Nous tenons à remercier les députés ici présents assis des deux côtés de la table. Nous avons eu des rencontres avec vous. Nous vous savons gré de votre soutien et nous espérons entretenir les liens qui ont été tissés.

Toutefois, nous aimerions formuler rapidement deux recommandations dans le contexte du budget fédéral.

Premièrement, nous sommes ravis de voir qu'on augmente l'investissement dans les mesures favorisant l'emploi chez les jeunes. Si une partie de ces fonds pouvait être affectée au programme Jeunesse Canada au travail dans les musées, nous en serions très contents. C'est un programme fort utile, et nous n'arrivons pas à répondre à la demande. Nous sommes forcés de refuser la moitié des employeurs qui proposent des emplois et 90 p. 100 des jeunes qui s'inscrivent pour faire un stage dans des musées et des galeries d'art au Canada.

Deuxièmement, il s'agit d'une recommandation que nous avons faite au Comité des finances, et peut-être aussi à vous. Nous proposons une façon novatrice d'associer davantage les Canadiens à leur patrimoine. Nous voulons accroître la philanthropie et le soutien privé afin de diversifier le financement que reçoit notre secteur. Ce que nous proposons, c'est un programme de dons jumelés appelé « Fonds des Canadiens qui appuient leur patrimoine ». Cette mesure contribuerait à assurer aux musées un financement stable et favoriserait une plus grande autonomie à long terme. À notre avis, c'est tout à fait le genre de projets durables qui cadre avec votre étude.

Kirstin Evenden vous entretiendra plus précisément de l'anniversaire célébré en 2017.

[Français]

Mme Kirstin Evenden (vice-présidente du conseil d'administration, présidente et chef de la direction, Glenbow Museum, Association des musées canadiens): *Thank you, John.*

Merci beaucoup.

En prévision de cette consultation sur les événements entourant l'anniversaire en 2017, l'AMC et son conseil d'administration ont organisé une série de consultations auprès de ses membres et des directeurs de musées d'un bout à l'autre du Canada. Le processus continue toujours, et d'excellentes idées et suggestions surgissent de ces consultations dont nous voulons vous faire part aujourd'hui.

De toutes les idées partagées par nos membres, nous tirons trois recommandations majeures que j'aimerais partager avec vous aujourd'hui, avant que mon collègue Benoît Légaré ne vous présente les suggestions de programmes plus détaillées.

[Traduction]

Premièrement, en 1967, le Canada a fêté son centenaire en organisant un vaste éventail d'activités, allant d'Expo 67, à Montréal, à de petites initiatives à l'échelle locale. Presque toutes les localités ont participé d'une manière ou d'une autre, et des centaines de musées ont vu le jour dans nos villes, grandes et petites. De nouveaux établissements d'importance ont ouvert leurs portes un peu partout au pays, tels que le Musée de la Nouvelle-Écosse, le Centre des sciences de l'Ontario, le Musée du Manitoba et bien d'autres. De petits musées locaux ont aussi été créés et continuent de transmettre un héritage durable.

On ne devrait pas sous-estimer les répercussions de ce qui s'est passé en 1967. Nos enfants et petits-enfants en ressentent encore les effets. C'est donc pour nous l'occasion de réfléchir à l'influence générale que la culture a sur le mode de vie des Canadiens et à la contribution qu'elle peut apporter à notre pays.

Pour les célébrations de 2017, nous ne saurions recommander d'aussi grands projets d'investissement que ceux réalisés en 1967. Vu la conjoncture économique, nous ne trouvons pas approprié de créer de nouveaux musées. Il n'en reste pas moins que de nombreux établissements muséaux construits en 1967 ou après nécessitent des travaux d'amélioration ou d'agrandissement. Du point de vue de l'infrastructure, le soin des collections demeure un enjeu constant. Certaines collections se trouvent dans des endroits qui ne permettent pas du tout une bonne conservation de ces trésors nationaux. Nous avons besoin d'améliorer nos installations afin de pouvoir accueillir les visiteurs de la manière dont ils sont désormais habitués de l'être dans les musées ailleurs dans le monde.

Si les institutions muséales ont accès à des fonds d'investissement, c'est là-dessus et sur les questions d'agrandissement qu'elles devront se pencher.

Deuxièmement, nous recommandons la mise en place d'un programme de subvention pluriannuel en bonne et due forme pour permettre la conception et la réalisation des projets de célébration le plus rapidement possible. Il sera essentiel d'aller chercher du financement dans le secteur privé. Certains projets seront entièrement financés par des sources privées tandis que d'autres exigeront des fonds fédéraux. Ce programme de subvention pluriannuel permettrait aux institutions de respecter les échéances serrées auxquelles elles sont assujetties tout en tenant compte des anniversaires secondaires qu'il faudrait souligner d'ici le 150^e anniversaire du Canada.

Le ministre du Patrimoine canadien vous a déjà fait part d'un certain nombre de ces occasions spéciales, lorsqu'il a comparu le 20 octobre 2011.

Troisièmement, nous pensons qu'il faut veiller à ce que les célébrations n'excluent personne et à ce qu'on reconnaisse spécialement la diversité canadienne et nos racines autochtones. Les musées devraient, en présentant des artefacts et des éléments de notre patrimoine culturel intangible, célébrer les peuples, les

histoires, les chansons, les traditions et les idées qui continuent de façonner notre pays. Ces célébrations, ces moments rassembleurs, sont un regard vers le passé, mais c'est pour mieux aller de l'avant, continuer à innover et à bâtir le secteur canadien de la culture et du patrimoine.

Un projet durable comme le programme de dons jumelés dont John a parlé contribuerait à l'atteinte de ces objectifs et inciterait les intervenants des secteurs privé et public à soutenir les activités.

Nous vous félicitons d'avoir amorcé assez tôt le processus de planification à ce niveau. Nous tenons à ce que les efforts de planification débouchent sur des résultats significatifs et importants pour tous les Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Je cède la parole à Benoît.

•(1115)

M. Benoît Légaré (membre du conseil d'administration, directeur, Muséologie Mécénat conseil inc., Association des musées canadiens): Merci, Kirstin.

Bonjour à tous.

Membres de l'association et directeurs de musée nous ont proposé une panoplie d'idées de programmation liées au 150^e anniversaire, et nous souhaitons vous en communiquer quelques-unes aujourd'hui. Ces idées peuvent être réparties dans deux catégories générales: les projets d'envergure nationale, qui seraient réalisés collectivement, et les projets que chaque musée ou galerie d'art entreprendrait individuellement ou de concert avec d'autres institutions de sa région.

[Français]

Les partenariats et la collaboration sont des éléments clés dans le succès de tous les événements majeurs. Dans l'optique du 150^e anniversaire, cette collaboration ne devrait pas se limiter entre les musées, mais bien s'étendre et s'ouvrir aux partenariats avec les sociétés d'État, les entreprises, les organisations et les événements importants qui existent déjà, tels que la fête du Canada ici, à Ottawa, et à Londres, en Angleterre.

Sur le plan des projets nationaux, nous soulignons les cinq initiatives suivantes, que nous aimerions recommander.

La première consiste à offrir l'entrée gratuite aux musées pour une période donnée, ce qui représenterait un cadeau à tous les Canadiens et Canadiennes. Plusieurs musées le font déjà le 1^{er} juillet, mais nous lançons l'idée d'étendre cette offre en 2017, à partir de la Journée nationale des Autochtones, le 21 juin, jusqu'au 1^{er} juillet, incluant la Saint-Jean-Baptiste. Notons qu'un financement serait requis afin que les musées absorbent les pertes de revenus, puisque c'est une période importante dans la vie des musées. On sait que c'est la fin des congés scolaires: les groupes scolaires viennent en grand nombre visiter nos institutions.

La deuxième idée, ce serait la création d'un passeport patrimonial canadien, qui inciterait les citoyens à visiter les musées, les galeries et les lieux historiques du pays et qui serait estampé dans chaque institution visitée. Le programme du passeport serait accompagné d'une campagne de promotion nationale et de prix de participation.

La troisième idée est celle d'une campagne de marketing nationale qui vise à promouvoir les différentes activités muséales au niveau national et à sensibiliser le public à l'importance et à la valeur de notre histoire et de notre culture. Cela dit, peu importe les activités qui seront mises en place dans ce cadre, je pense qu'une campagne de ce genre sera nécessaire pour chapeauter ces grandes initiatives.

La quatrième initiative proposée serait la création d'expositions majeures. Cette initiative peut prendre la forme d'expositions de grande envergure présentées dans les grands musées, d'expositions itinérantes voyageant d'un bout à l'autre du pays par train, comme le train canadien de 1967. Évidemment, l'aspect virtuel est à développer et à mettre en parallèle avec certaines stratégies qui seraient un peu comme un clin d'oeil au passé. Je pense que tout ce qui est « stratégie virtuelle » serait à mettre en avant aussi, pour faire participer les gens. On parle donc d'une exposition virtuelle dédiée à présenter les images, archives, et artefacts clés de chaque musée, sous la bannière du 150^e anniversaire, ou encore d'une exposition multimédia, en partenariat avec CBC/Radio-Canada, par exemple, et d'autres médias nationaux pour la diffusion d'un programme centré sur les 150 artefacts et oeuvres d'art qui définiraient le Canada.

La cinquième et dernière idée est celle d'un programme de reconnaissance national. Le premier volet inclut la création d'une médaille de reconnaissance du bénévolat dans les musées devant être présentée à 150 bénévoles du pays, en partenariat avec nos collègues des associations provinciales et territoriales. Le deuxième volet vise la création d'un prix national du musée de l'année, de la galerie d'art de l'année ou du centre de sciences de l'année, dont le vote et la promotion seraient assurés par le public, telle la campagne « Votez Fundy » pour inclure la baie de Fundy en tant que merveille de la nature.

Au niveau local ou provincial, certaines initiatives mentionnées incluent: encourager et appuyer les musées à développer et à présenter des expositions spéciales célébrant l'histoire de leurs communautés, avec 150 objets, par exemple, mais aussi ouvrir leurs portes pour des visites d'arrière-scène — pour savoir comment ça se passe derrière, comment on fait les choses —, des activités de diffusion externe, où des expositions ou des programmes sont présentés dans des endroits tels que des hôpitaux, des maisons de soins, des écoles, des aéroports, des bureaux de tourisme, etc.

• (1120)

[Traduction]

Enfin, sur le plan professionnel, le 150^e anniversaire représente, pour le secteur du patrimoine, une bonne occasion d'investir dans son avenir. C'est en investissant dans la recherche et le développement, en créant des bourses de recherche spéciales, en favorisant les échanges professionnels et en explorant diverses manières d'innover dans le cadre de partenariats intersectoriels et de forums nationaux que nous pourrions bâtir le musée de demain et assurer à long terme la pérennité de nos institutions culturelles.

Comme vous pouvez le constater, on foisonne d'idées pour mettre en valeur notre riche patrimoine et notre riche culture en 2017 et lors des nombreux événements qui mèneront à cet anniversaire. L'AMC est prête à chapeauter la gestion de beaucoup de ces événements ainsi que la recherche de commanditaires, en partenariat avec ses collègues du secteur du patrimoine.

Je vous remercie beaucoup. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président: Je remercie les représentants de l'Association des musées canadiens. Merci de votre témoignage.

La parole est maintenant à Jessie Inman, du Centre des arts de la Confédération.

[Français]

Mme Jessie Inman (directrice générale, Centre des arts de la Confédération): Bonjour, mesdames et messieurs. Je suis très contente d'être ici aujourd'hui.

[Traduction]

Je veux remercier votre important comité de m'avoir invitée à venir parler du 150^e anniversaire de notre merveilleux pays. Je vous remercie aussi d'avoir pris les devants et décidé d'envisager sans tarder ces célébrations qui, je n'en doute pas, enthousiasmeront tous les Canadiens et éblouiront le monde.

Monument à la mémoire des Pères de la Confédération sis au berceau même de notre grand pays, le Centre des arts de la Confédération est un hommage vivant à la fondation et au développement du Canada. Ce que nous présentons est le reflet des réalisations survenues depuis la Conférence de Charlottetown de 1864 et de l'évolution de chaque province et territoire du Canada.

C'est en 1964 que s'est concrétisé le rêve de bâtir un centre culturel national au cachet architectural époustoufflant dans un lieu prisé des touristes canadiens et étrangers. Situé à l'Île-du-Prince-Édouard, le Centre des arts de la Confédération est un établissement professionnel multifonctions.

Reconnu à l'échelle mondiale pour son apport aux arts de la scène au Canada, le centre compte quatre salles de théâtre pouvant accueillir jusqu'à 2 500 personnes. Il comprend aussi le Musée d'art du Centre de la Confédération, qui offre un espace de 35 000 pieds carrés. Sa collection permanente se compose de plus de 16 000 oeuvres d'art.

Le centre propose d'innombrables programmes d'éducation et de formation artistiques pour les enfants et les jeunes, notamment par l'entremise de son École des arts de la scène. Le centre repose sur le bénévolat des Amis du Centre des arts de la Confédération et de notre personnel, au quotidien.

Le centre comprend aussi une boutique-souvenir et un restaurant, et de grands banquets et congrès s'y tiennent. Chaque année, 250 000 personnes de tous âges prennent part aux programmes du centre.

Le centre est l'hôte du Festival de Charlottetown et propose, dans sa programmation, la comédie musicale qui est à l'affiche depuis le plus longtemps au Canada, *Anne... La Maison aux pignons verts*. Cette production a attiré à l'Île-du-Prince-Édouard des millions de visiteurs des quatre coins du monde et fait l'objet d'une imposante tournée au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne et au Japon.

Dans le cadre du festival, né en 1965, on a créé plus de 70 productions théâtrales. Le festival emploie des acteurs, des danseurs, des musiciens, des créateurs artistiques et des metteurs en scène de partout au pays.

Aujourd'hui, le Centre des arts de la Confédération est dirigé par un conseil d'administration national composé de membres représentant presque chaque province et territoire du Canada. Le centre s'est donné pour mission, par le truchement des arts et du patrimoine, de stimuler l'imagination et l'exceptionnelle capacité d'apprendre de nos jeunes; d'honorer la vision des fondateurs du Canada et d'y donner corps; de renforcer notre identité nationale; et d'accroître la culture et la richesse économique de tous les Canadiens. Tout cela dans un établissement dynamique qui nourrit l'esprit et enrichit la vie des Canadiens et du reste du monde.

Sur le plan culturel, le Centre des arts de la Confédération a joué un rôle moteur dans bon nombre des célébrations qui se sont déroulées au Canada et à l'étranger au cours des 48 dernières années, la première étant l'ouverture du centre en 1964. Ce fut un événement grandiose qui a retenu l'attention du monde entier et attiré une délégation royale. Grâce à l'argent amassé par les provinces, et au financement de contrepartie offert par le premier ministre Diefenbaker, le centre a pu être inauguré en octobre par Sa Majesté la reine Elizabeth II. Étaient présents également le premier ministre et des personnalités de marque de chaque province de même que le premier ministre du Canada de l'époque, Lester B. Pearson, qui a déclaré:

[Le monument à la mémoire des Pères de la Confédération] est un hommage à ces hommes célèbres qui ont fondé notre Confédération. Il est cependant aussi dédié à la promotion de ces choses qui enrichissent l'esprit et ravissent le cœur, ces choses intangibles mais précieuses qui donnent un sens à la société et aident à en faire une civilisation et une culture.

En 2004, le centre a fêté son 40^e anniversaire à titre de monument national de commémoration de la fondation du Canada. Le Festival de Charlottetown a été un élément clé des célébrations du 40^e anniversaire. L'un des moments phare des événements de juillet 2004 fut l'hommage rendu à tous les artistes ayant foulé nos scènes et animé nos galeries, dont le regretté Norman Campbell, co-créateur de la comédie musicale *Anne... La Maison aux pignons verts*.

La même année, le centre a lancé un nouveau programme patrimonial excitant, la série de causeries Symons et la remise de médaille du même nom. La causerie annuelle met en vedette d'éminents Canadiens, qui viennent parler d'enjeux nationaux liés à la politique, aux affaires, aux arts et à la culture, et au patrimoine.

Le comité national qui s'occupe de la vision du centre s'attache à mieux faire comprendre aux Canadiens l'idéal national du centre et son importance et à renforcer la capacité de celui-ci de contribuer à la société et à l'unité canadiennes.

En 2007, notre chorale de jeunes a chanté devant des milliers d'anciens combattants, de dignitaires et de journalistes du monde entier, en France, lors de l'inauguration du Monument commémoratif du Canada à Vimy, qui venait d'être restauré. La chorale a été invitée à se produire de nouveau en 2017 à l'occasion des cérémonies du centenaire de la bataille de la crête de Vimy.

En 2008, nous avons souligné le 100^e anniversaire de la publication du roman de Lucy Maud Montgomery, *Anne... La Maison aux pignons verts*. Le grand public était invité à voir les coulisses de la bien-aimée comédie musicale du même nom, à rencontrer les membres de la distribution et de l'équipe de production et à assister à un concert gratuit au cours duquel un orchestre a joué les mélodies d'*Anne*.

• (1125)

En 2010, les Jeux olympiques d'hiver à Vancouver ont été une véritable vitrine du patrimoine, des réalisations, du sentiment d'appartenance et de la fierté des Canadiens. Nous avons été très enthousiastes de participer à cet événement extraordinaire. Agissant à titre de secrétariat responsable de ce que les médias avaient baptisé le « pavillon culturel de la médaille d'or », le centre a contribué à la gestion des événements, au marketing et aux activités de communication, à la dotation en personnel et à la programmation visant à faire découvrir le Canada au monde entier. De centaines d'artistes et d'artisans canadiens étaient en vedette. Le centre a pris part à des olympiades culturelles sur une scène internationale, un événement auquel 30 millions de téléspectateurs ont assisté en direct.

C'est avec une vive émotion que, en 2011, dans le cadre du partenariat des Capitales culturelles du Canada, notre Jeune Compagnie du Centre de la Confédération a présenté la pièce *Le*

Bâton d'orateur, de la dramaturge autochtone Cathy Elliott. Il s'agissait de la toute première pièce de théâtre du Festival de Charlottetown dont la troupe se composait entièrement de membres des Premières nations.

Si ces célébrations ont toutes connu du succès, c'est parce qu'elles reposaient sur les mêmes piliers: un appel à la participation des citoyens au niveau local, la reconnaissance et la commémoration des fondateurs de notre pays et de leur audace, et une incitation à dépasser nos frontières, qu'elles soient provinciales ou nationales ou qu'il s'agisse des frontières de notre imagination.

J'en arrive aux préparatifs en vue de 2017. L'idée de faire reconnaître le Canada, tant sur la scène nationale que sur la scène internationale, comme pays d'art et de culture se trouve intimement liée à tout ce que nous voulons accomplir à l'occasion de cette fête importante. Nous serons à même de nous transmettre les uns les autres ces choses qui enrichissent l'esprit et ravissent le cœur, ces choses intangibles mais précieuses qui donnent un sens à la société et aident à en faire une civilisation et une culture. Pour 2017, nous envisageons un mouvement populaire qui inspire chaque Canadien en honorant le passé, en célébrant le présent et en favorisant un avenir audacieux pour le Canada sur le plan artistique et culturel.

En 2014, le centre fêtera son 50^e anniversaire de même que le 150^e anniversaire de la première rencontre des Pères de la Confédération lors de la Conférence de Charlottetown. Nous sommes en train de planifier la manière dont nous soulignerons ces événements cruciaux, et nous voulons que les célébrations rallient l'ensemble du Canada. Les plans que nous faisons ouvrent la voie au 150^e anniversaire du Canada en 2017. Nous prévoyons construire un nouveau pavillon de théâtre respectant les codes nationaux de sécurité et du bâtiment; créer et produire la prochaine grande comédie musicale canadienne, et l'envoyer en tournée; ériger une sculpture commémorative sur l'esplanade du centre; présenter une version encore meilleure de *CANADA ROCKS!*, la revue musicale à succès qui met en vedette de grands interprètes canadiens; élargir la série de causeries et la remise de médaille Symons afin d'accueillir un plus grand nombre de leaders canadiens; publier un livre et réaliser un documentaire pour la télévision faisant ressortir les nombreuses activités extraordinaires du centre; et proposer un spectacle donné par les Acteurs de la Confédération, un groupe d'étudiants qui personnifient les Pères de la Confédération présents lors de la conférence de 1864. Plusieurs de ces projets se concrétiseront en 2014 et dureront jusqu'en 2017. D'autres prendront tout juste leur élan en 2014 et se réaliseront pendant le sesquicentenaire.

Il faut axer les activités entourant le 150^e anniversaire du Canada non seulement sur l'histoire de l'un de nos pays les plus respectés et aimés et sur l'apport de figures emblématiques canadiennes, mais aussi sur l'avenir du Canada comme modèle pour le monde entier. Comme thème, on pourrait penser à ceci: « En route vers un avenir audacieux, forts du chemin parcouru ». Le superbe logo inventif créé par la Fondation des prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle, que Doug Knight nous a montré le week-end dernier au Sommet des arts à Banff, devrait être rendu accessible sans tarder à tous les Canadiens pour qu'ils puissent l'utiliser partout au quotidien.

Façonné par le chemin de fer, galvanisé par la route transcanadienne, et désormais instantanément lié aux autres par l'autoroute de l'information, le Canada voit poindre devant lui de nouveaux sentiers et de nouvelles possibilités créés par des collaborations novatrices dans les domaines des arts, de la culture et des sciences. À mon sens, ce logo représente tout cela et bien plus encore.

Les possibilités de mobiliser les Canadiens — et les moyens d'y parvenir — sont multiples et quasi infinies. Il faut des campagnes et des initiatives de sensibilisation à plusieurs niveaux; les efforts doivent se faire aux niveaux local, régional, provincial et fédéral. Lorsqu'on se sert de l'interprétation artistique pour raconter l'histoire, apprendre devient un plaisir. Au centre, nos moyens d'expression sont les arts visuels et les arts de la scène. Nous avons en tête certains projets théâtraux qui, nous en sommes sûrs, plairont à tous les Canadiens et aux visiteurs. Parmi les projets envisagés pour 2017, mentionnons la comédie musicale *1864*, qui portera un regard inventif sur la fondation du Canada et mettra en scène des personnages comme sir John A. Macdonald et D'Arcy McGee; *Remember to Keep Dancing*, un hommage au chorégraphe, metteur en scène et pionnier du théâtre canadien Alan Lund; et *Nous sommes Canadiens!*, qui regroupe une série de pièces de théâtre écrites pour la Jeune Compagnie du Centre de la Confédération, lesquelles mettent en valeur les modes de vie et les cultures des Canadiens.

● (1130)

Le Centre des arts de la Confédération a entrepris un projet qui laissera une marque durable. En plus de souligner le 150^e anniversaire du Canada, il permettra à celui-ci de se distinguer comme figure de proue en art, en musique et dans le secteur de la technologie. Intitulé « La prochaine grande comédie musicale canadienne », cet événement théâtral promet de redéfinir les prestations en direct au pays et à l'étranger. Avec ce projet, nous inviterons les citoyens à collaborer pour façonner un avenir productif, dynamique et intégré sur les plans social et culturel, et nous célébrerons l'abondance de nos ressources naturelles. Nous oeuvrons en partenariat avec des dramaturges, des poètes, des musiciens, des techniciens, des chorégraphes et des décorateurs bien établis dans l'optique de bâtir un environnement théâtral unique.

Nous commençons à préparer une exposition en arts visuels sur les projets d'architecture qui furent réalisés dans le cadre des activités du centenaire du Canada dans les années 1960. Comme vous le savez tous, tous les ordres de gouvernement ont financé des projets de célébration du centenaire de la Confédération, en 1967. Même s'ils devaient servir à marquer un événement historique, ces projets n'étaient en rien nostalgiques. Ils exprimaient plutôt la volonté du Canada d'être vu comme un pays moderne, progressiste et tourné vers l'avenir alors qu'il entrait dans son deuxième siècle d'existence. Ils ont une importante valeur documentaire en ce sens qu'ils traduisent l'identité, les valeurs et les aspirations du pays à cette époque.

Le Centre des arts de la Confédération ayant été le premier projet fédéral du centenaire à être mené à bien, en 1964, cette exposition s'inscrira dans les célébrations de notre 50^e anniversaire en 2014. Elle ira ensuite en tournée aux quatre coins du pays de 2014 à 2017 et viendra finalement s'installer au Centre national des arts à Ottawa, dernier projet fédéral du centenaire à se concrétiser, en 1969.

En plus de ce que prévoit le Centre des arts de la Confédération, on peut réaliser un grand nombre d'initiatives à l'échelon national.

On pourrait diffuser simultanément sur divers supports un spectacle enregistré en direct à partir de cinq grandes villes canadiennes — des marches du Parlement, à Ottawa, à celles du Centre des arts de la Confédération, à Charlottetown —, et de toutes les capitales du pays. Nous devrions aussi inclure les ambassades du Canada à l'étranger, car il y a 2,8 millions de Canadiens qui vivent dans un autre pays. Le spectacle mettra en valeur la crème du talent canadien, racontera l'histoire de notre pays et transmettra la vision du Canada de demain.

On pourrait intégrer des volets éducatifs dans le programme des écoles afin d'offrir une perspective nouvelle et innovatrice de l'histoire du Canada et de renforcer la place de l'apprentissage et de la pensée critique dans notre culture. Les élèves de tous âges pourraient participer à un concours de dissertation sur les raisons pour lesquelles il est extraordinaire d'être Canadien. Le concours serait pancanadien, et le gagnant pourrait réciter sa dissertation sur les marches de Province House, à l'Île-du-Prince-Édouard, dans le cadre d'une émission diffusée partout au pays.

Dans chaque province, on pourrait construire des mâts totémiques qui racontent l'histoire de la région. On pourrait enregistrer et diffuser des vidéos image par image, en s'associant éventuellement avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Pourquoi ne pas saluer les Néo-Canadiens, qui font partie intégrante de notre société multiculturelle dont il y a lieu de s'enorgueillir, à l'occasion d'une cérémonie synchronisée de prestation de serment, laquelle pourrait être diffusée en direct à la télévision ou sur Internet? Nous serions très heureux que la cérémonie se tienne sur notre esplanade.

Le jour de la Fête du Canada, on pourrait faire un cercle de tambours national. Sur notre esplanade, des artistes représentant les diverses cultures du Canada — la culture celte, la culture autochtone, la culture européenne, les cultures ethniques — pourraient se produire.

On pourrait réaliser des capsules montrant des enfants qui racontent des histoires que leur famille se transmet de génération en génération depuis la Confédération, et tous les Canadiens pourraient accéder à ces vidéos.

Les diverses initiatives mobiliseront des bénévoles, des organismes sans but lucratif et des intervenants des secteurs public et privé des quatre coins du pays.

Le Centre des arts de la Confédération est une institution nationale toute désignée pour être l'hôte des activités du 150^e anniversaire. Situé au berceau de la Confédération, le centre est non seulement le seul monument national de commémoration de la fondation du Canada, c'est aussi une machine bien huilée qui regorge de talent et de compétence. Nous sommes prêts à jouer un rôle prépondérant dans les célébrations de 2017. Nous avons l'expérience. Ayant accueilli des millions de visiteurs ces 48 dernières années, nous savons comment organiser une fête, que ce soit à Charlottetown ou ailleurs au Canada ou dans le monde.

Je remercie sincèrement chacun d'entre vous de m'avoir permis de prendre part à ce dialogue sur la façon dont nous pouvons souligner le 150^e anniversaire du Canada. Tous les Canadiens pourront donner à leur pays. Les fêtes d'anniversaire au niveau local favoriseront l'unité, célébreront notre culture et notre patrimoine uniques et renforceront notre position de premier plan sur la scène mondiale. Nous sommes choyés de pouvoir bâtir un avenir novateur, porteur et stimulant. Un avenir bien canadien.

● (1135)

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie de votre exposé.

C'est maintenant au tour de Pierre Landry, de la Société des musées québécois.

M. Pierre Landry (président, Société des musées québécois): J'aimerais tout d'abord remercier le comité d'accueillir mon organisation.

Je suis Pierre Landry, président de la Société des musées québécois. Je suis également directeur général d'une petite institution, le Musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup. Ma façon de voir les choses tient compte de mon expérience à la fois comme président de la SMQ et comme directeur d'un petit musée à Rivière-du-Loup, au Québec. J'aimerais préciser que les points de vue de la SMQ cadrent avec ceux de l'AMC, car nous oeuvrons dans le même domaine.

[Français]

Mesdames et messieurs les parlementaires, je tiens dans un premier temps à remercier sincèrement le Comité permanent du patrimoine canadien de m'avoir convoqué à titre de président de la SMQ, à la faveur de l'étude portant sur le 150^e anniversaire du Canada en 2017.

La Société des musées québécois regroupe 300 institutions muséales réparties sur l'ensemble du territoire du Québec. Il va de soi que le représentant de ce formidable réseau s'avère un intervenant de premier plan, dès l'instant où l'on s'intéresse à l'une ou l'autre des multiples facettes de notre culture et de notre patrimoine.

Les célébrations entourant le 100^e anniversaire de la Confédération, en 1967, auront entraîné des investissements majeurs au Québec et au Canada au chapitre des infrastructures, notamment dans le domaine de la culture. En effet, on ne compte plus le nombre de centres culturels, de bibliothèques, de théâtres, de musées ou de salles de spectacle qui ont surgi de terre dans le but de marquer cette commémoration de manière durable et significative.

Cependant, compte tenu du fait qu'il s'agira cette fois d'un 150^e anniversaire et non d'un centenaire, et attendu la situation précaire des finances publiques, il me semble que les célébrations dont nous parlons aujourd'hui auront vraisemblablement un caractère plus modeste. Cela étant dit, nous concevons très bien qu'il faille tout de même souligner cet événement avec panache et en faire une manifestation collective de notre attachement à nos valeurs et à notre histoire. Il nous apparaîtrait aussi judicieux qu'une large part des sommes consacrées à cette fête ait un impact durable et signifiant pour nos institutions, comme cela a été le cas en 1967.

Que l'on considère le Canada dans son ensemble ou que l'on fasse plus particulièrement référence au Québec, notre territoire est jalonné de centaines et de centaines d'institutions à caractère muséal dont la mission touche essentiellement au patrimoine et à la culture. Que ces institutions soient mieux nanties et gérées par des professionnels ou qu'elles survivent grâce au travail acharné de bénévoles, c'est avant tout la rigueur et la passion qui constituent les deux éléments clés de leur succès. Ces musées, ces centres d'interprétation, ces sites historiques et patrimoniaux s'imposent comme l'ossature même de notre mémoire collective. Ils en sont à la fois les gardiens et les diffuseurs. Les gens qui y oeuvrent veillent à la conservation des éléments les plus précieux et les plus sensibles dans notre culture tout en s'assurant de la transmission de leurs connaissances et de leur savoir. Enracinées au coeur des collectivités, ces institutions y jouent un rôle majeur aussi bien en ce qui a trait au sentiment d'appartenance qu'au chapitre de l'intégration sociale. Qui plus est, chacune de ces institutions possède une expertise indéniable pour tout ce qui touche à l'interprétation du patrimoine, à la production d'expositions et à la réalisation d'activités qui jumellent un caractère ludique et tout autant qu'éducatif.

Or une large part de ces institutions peinent à boucler leur budget aujourd'hui. Soit l'aide financière qui leur est consentie par l'un ou l'autre des paliers de gouvernement n'a pas été indexée au cours des dernières années, car elle n'a pas été carrément revue à la baisse, soit un certain nombre de programmes ont été transformés ou abolis, soit le secteur privé ne s'y investit pas suffisamment. Le secteur muséal est exsangue aujourd'hui non seulement au Québec, mais aussi à la grandeur du Canada. Cela se traduit par des mises à pied et des baisses d'effectifs, des heures de travail longues et pénibles, des collections et des bâtiments patrimoniaux qui se détériorent, des projets exaltants qui ne verront jamais le jour, des professionnels qui se découragent et une relève qui tarde à se manifester.

Le 150^e anniversaire du Canada pourrait s'avérer une occasion unique d'apporter un correctif à cette situation. Ces commémorations pourraient en effet se doubler d'un investissement majeur destiné à consolider l'ensemble du réseau muséal canadien, navire amiral de notre culture et de notre patrimoine, porteur de la mémoire de nos collectivités et de nos communautés. Jumelée à l'esprit de la fête, cette injection de fonds pourrait prendre de multiples formes: support à la recherche, aide financière aux expositions ou aux activités thématiques en lien avec l'un ou l'autre des volets de l'histoire ou de la culture canadienne, ou projets de rénovation ou de mise à niveau. Les sommes consenties au réseau muséal auraient, dans ce contexte, un effet à la fois bénéfique et structurant. Ainsi, tout comme ce fut le cas à la suite des célébrations du centenaire du Canada, non seulement la commémoration du 150^e laisserait-elle un goût du pays et de la fête à nos concitoyens, mais elle permettrait de plus à tout un pan de l'industrie du savoir, de la recherche et de la conservation de consolider ses assises et d'envisager un avenir plus florissant.

● (1140)

Dans un autre ordre d'idées, il serait aussi important de considérer que l'histoire du Canada est plurielle et multivoque, et que c'est cette dimension qui en fait sa richesse. La lecture que les peuples des Premières nations font de cette histoire est bien différente des interprétations que nous ont laissées découvreurs et aventuriers venus d'outre-mer. De même, les Acadiens, les Québécois ou les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador ont vécu une trame historique distincte de celle partagée par les loyalistes, qui ont notamment peuplé l'Ontario, ou par les Métis, qui ont connu un sort dramatique dans l'Ouest canadien.

Dans l'optique de l'énonciation ou de la mise en valeur de certains des éléments de cette histoire, il nous semble important de souligner que les contenus devraient impérieusement relever des seules institutions habilitées à soumettre des propositions dans le cas d'éventuels appels de projets et que lesdits projets soient accordés au mérite et sélectionnés par des comités de pairs, sans ingérence ou sans interférence de nature politique. Il en va, selon nous, d'un principe fondamental visant à garantir l'intégrité des institutions, la pluralité des voix, le libre arbitre et l'esprit critique, autant de valeurs qui constituent à nos yeux les fondements de toute démocratie.

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs les parlementaires, merci encore une fois d'avoir permis à la Société des musées québécois de faire entendre sa voix.

Merci.

● (1145)

[Traduction]

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Landry.

Je remercie tous les témoins de leurs exposés. Nous avons entendu des suggestions très précises. Le comité ne manquera pas de matière à examiner en vue de formuler ses propres recommandations.

Nous amorçons maintenant notre période de questions et réponses. Le premier à poser des questions est M. Young.

M. Terence Young (Oakville, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous. Je vous remercie de vous être déplacés aujourd'hui. Vos exposés étaient excellents et très intéressants.

J'ai une question pour M. McAvity. Est-ce que je prononce votre nom comme il faut?

M. John McAvity: Presque. J'ai entendu pire, croyez-moi. Cela se prononce « Ma-ca-vit-y ».

M. Terence Young: Merci d'être venu.

Comme vous le savez peut-être, le gouvernement a présenté il y a quelques jours le budget le plus volumineux et sans doute le plus long des dernières décennies. Il comprend tellement d'éléments que les médias n'arrivent pas à les aborder tous. J'imagine qu'ils traiteront de bon nombre de ces mesures dans les prochaines semaines.

Une des mesures dont on n'entend pas du tout parler, c'est le programme d'indemnisation qui s'adresse aux musées et aux galeries d'art. C'est le genre de choses qui peut sembler un peu aride, mais je crois savoir que c'est un programme très important pour les musées et les galeries. Auriez-vous l'obligeance d'expliquer au comité ce que le programme vous permet de faire, comment il fonctionne, et dans quelle mesure il vous fait économiser de l'argent en réduisant vos coûts d'assurance? Que vous permet-il de faire en ce qui a trait aux oeuvres d'art et à leur déplacement entre institutions?

M. John McAvity: C'est un programme qui a vu le jour en 1999, si je ne m'abuse. Ou était-ce en 1996? Toujours est-il qu'il connaît un franc succès. En fait, il est victime de son propre succès.

Les oeuvres d'art valent de plus en plus cher. Le programme permet aux musées d'obtenir une protection, pas pour la totalité de la valeur des oeuvres d'une exposition, mais pour le gros de la valeur.

La semaine dernière, M. Flaherty a fait passer le montant de la protection de 400 à 600 millions de dollars. Une fois la loi modifiée et la réglementation connexe mise en vigueur, la limite d'indemnisation totale sera de 3 milliards de dollars par année. On pourrait penser que c'est une énorme somme d'argent, mais quand il est question d'oeuvres majeures, d'oeuvres de Van Gogh ou Picasso, c'est relativement peu.

Cette mesure représente une excellente nouvelle pour les Canadiens. Grâce au programme et à sa bonification, les Canadiens pourront voir des oeuvres d'art qu'ils n'auraient pas l'occasion de voir normalement. C'est très positif.

Jusqu'à présent, je crois que l'administration du programme n'a pas coûté au gouvernement du Canada plus de deux ou trois années-personnes. Aucune demande de règlement n'a été faite au titre du programme, notamment parce que les musées appliquent des normes élevées. Il est essentiel de conserver des normes rigoureuses si nous voulons éviter une grosse réclamation d'assurance.

Le programme est très efficace. Il ne permet pas vraiment aux musées de réduire leurs dépenses de fonctionnement, car les expositions d'envergure sont financées par des commandites du secteur privé et la hausse du prix des billets, mais il leur permet d'organiser un plus grand nombre d'expositions et de faire venir des oeuvres d'art.

Le programme sert aussi de sceau d'approbation du gouvernement du Canada relativement à ces expositions; il est donc plus facile d'emprunter des oeuvres à des musées ou des collectionneurs étrangers. Tout cela est très positif. L'amélioration du programme annoncée la semaine dernière nous a beaucoup réjouis.

M. Terence Young: Merci beaucoup.

Madame Inman, la première fois que je suis allé au Festival de Charlottetown, au Centre des arts de la Confédération, c'était en 1971. Mon frère, alors âgé de 16 ans, tenait le rôle principal dans la comédie musicale *Joey*. Ma famille et moi avons conduit jusqu'à Charlottetown pour assister au spectacle. Quelle expérience inoubliable. C'est une île paradisiaque.

Je voulais vous demander ce que vous comptiez faire. Votre exposé était fascinant, rempli d'idées excellentes. Tellement que je vais devoir relire votre présentation. Je vous remercie.

Qu'entendez-vous faire plus précisément pour inciter les Canadiens à visiter l'île d'ici 2017? Pour ce faire, comptez-vous mettre en oeuvre une des mesures que vous avez décrites, ou la totalité d'entre elles? En tous cas, s'il y a deux choses que les jeunes Canadiens devraient accomplir, ce sont celles-ci: voir les Rocheuses et se rendre à l'Île-du-Prince-Édouard et dans nos autres merveilleuses villes.

D'ici 2017, que prévoyez-vous faire pour attirer davantage de Canadiens à l'Île-du-Prince-Édouard et au Centre des arts de la Confédération?

• (1150)

Mme Jessie Inman: Je vous remercie de vos compliments à l'endroit de notre magnifique province. Je suis heureuse de savoir que vous y êtes déjà allé.

Nous nous efforcerons, d'ici 2014, d'attirer l'attention sur la nouvelle comédie musicale que nous allons créer et qui portera sur les ressources naturelles abondantes du Canada. Nous allons collaborer avec des dramaturges, des compositeurs, des orchestrateurs et des artistes de partout au pays. Cette production se promènera aux quatre coins du Canada de 2014 à 2017. Elle sera d'abord jouée à Charlottetown en 2014, puis elle partira en tournée pancanadienne. Ainsi, tous les Canadiens pourront la voir, et pas seulement ceux qui visitent l'Île-du-Prince-Édouard. Voilà une façon d'intéresser les Canadiens. Il y aura aussi un volet éducatif que nous offrirons aux écoles de tout le pays. Il ne sera pas uniquement question de la comédie musicale, mais de notre patrimoine et de ce que nous voulons en faire. La comédie musicale elle-même aborde le sujet du patrimoine. Voilà une autre façon d'attirer les gens.

Au cours des prochaines années, nous diffuserons notre série de causeries Symons au Canada et à l'étranger. En 2017, nos causeries feront l'objet d'une diffusion mondiale. Cet événement s'inscrira dans les célébrations de 2017. De nos jours, avec Internet, nous n'avons aucune raison de ne pas diffuser simultanément dans divers endroits du monde. Les possibilités sont infinies. Nous lancerons d'autres campagnes, seuls ou en collaboration avec le ministère du Tourisme de la province ou Patrimoine canadien. Au fil des ans, le Centre des arts de la Confédération a pu compter sur le soutien extraordinaire de Patrimoine canadien et nous pensons que ce soutien ne se démentira pas. Cela nous aide à communiquer notre message aux Canadiens.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche. Beaucoup de Canadiens ignorent que le Centre des arts de la Confédération, à Charlottetown, existe et qu'il s'agit du seul monument national de commémoration de la fondation du Canada. J'ai de beaux projets éducatifs à mettre en branle au cours des prochains mois et des prochaines années.

M. Terence Young: Lors de ma visite, le théâtre du Centre des arts de la Confédération était relativement neuf. Quel âge a-t-il aujourd'hui? Est-ce 44 ans?

Mme Jessie Inman: Il a 48 ans.

M. Terence Young: Vous prévoyez rénover le théâtre en grand. Pouvez-vous nous donner des détails et nous parler de l'importance du théâtre?

Mme Jessie Inman: Le théâtre fêtera bientôt ses 50 ans. Il a ouvert ses portes en 1964 et n'a jamais subi de changements. Les sièges sont ceux d'origine. Nous nous sommes efforcés de le garder sécuritaire, mais il ne répond pas aux codes nationaux de sécurité et du bâtiment. Nous voulons construire un nouveau pavillon de théâtre à l'intérieur des quatre murs existants. Nous ne construirons pas de nouvel édifice, mais rénovons de l'intérieur. Nous voulons que le nouveau pavillon ouvre pour les célébrations de 2014. Nous avons un plan exhaustif, qui comprend du financement de Patrimoine canadien, de l'APECA et de la province. La province s'est déjà engagée à fournir des fonds, l'APECA a presque dit oui, et Patrimoine canadien étudie notre demande. Nous sommes confiants.

Le président: Merci, monsieur Young.

Madame Boutin-Sweet, vous avez la parole.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Merci, mesdames et messieurs. Votre présence aujourd'hui est très importante.

Nous effectuons présentement une étude sur le 150^e anniversaire du Canada, mais nous consacrons aussi plusieurs séances aux musées et à leur santé financière, notamment. Nous recevons donc des représentants d'institutions muséales.

Ma première question s'adresse à M. McAvity, de l'Association des musées canadiens.

D'après vous, le gouvernement fédéral devrait-il, pour la santé des musées, adopter une politique muséale nationale? Le cas échéant, que devrait-on y inclure?

• (1155)

[Traduction]

M. John McAvity: En fait, il existe actuellement une politique muséale, mais, selon nous, elle nécessite une mise à jour très importante.

Je vais vous faire un bref rappel historique.

La première politique muséale nationale a été mise en oeuvre en 1972, lorsque Gérard Pelletier était secrétaire d'État. Marcel Masse, sous le gouvernement Mulroney, l'a ensuite mise à jour et renouvelée et en a étendu la portée. Cependant, au cours des dernières années, il y a eu une certaine diminution du financement alloué à cette politique, et donc, globalement, de l'efficacité de celle-ci.

Je vais faire fond sur des mots qu'a employés Pierre Landry. Il a parlé de 2017 comme une occasion de « consolider [l]es assises », et c'est, selon nous, l'un des aspects qu'il faut examiner afin d'élaborer une politique de portée plus globale.

Pour dire vrai, en ce moment, nous sommes déjà heureux de conserver nos acquis en matière de financement, et, en fait, de voir des améliorations dans le budget fédéral. J'estime donc que nous nous en tirons très bien. Cependant, bien des questions restent sans réponse quant à l'avenir. Je pense notamment à ce dont a parlé Mme Evenden en ce qui concerne les collections, à savoir qu'il faut veiller à préserver certaines collections adéquatement, dans des établissements appropriés. Nous devons nous pencher sérieusement sur cette question.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Si on vous consultait, vous auriez donc plusieurs suggestions à faire pour améliorer cette politique dans des domaines spécifiques.

[Traduction]

M. John McAvity: Oui, nous serions très heureux que l'on nous consulte à ce sujet.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Merci. Je trouvais important que vos deux groupes soient là. En effet, nous ne disposons pas de beaucoup de séances, mais vous représentez plusieurs musées: des grands et des plus petits.

Le musée Pointe-à-Callière, où j'ai été guide-animateur, est de taille moyenne. Même s'il s'agit d'un musée assez important, trouver du financement lui est toujours difficile. Quand j'y étais, il y avait toujours des réductions de postes du côté des guides-animateurs, donc des services au public. C'est toujours ce qui était éliminé en premier lieu.

Vous avez parlé de financement de base pour les musées. L'Association des musées canadiens a proposé la création d'un programme de dons jumelés.

Monsieur Landry, qu'il s'agisse de créer une politique muséale ou un programme de dons jumelés, comment pourrait-on aider les musées de toutes les tailles? Comment pourrait-on s'assurer que les plus petits musées vont aussi survivre?

M. Pierre Landry: Il existe déjà quand même une panoplie de programmes à Patrimoine canadien. Je crois qu'ils sont disponibles et ouverts à l'ensemble des musées, et qu'ils sont reconnus à proprement parler sur le territoire canadien.

Certains programmes touchent à la production et à la circulation des expositions itinérantes, tandis que d'autres touchent, par exemple, à la production d'expositions virtuelles. Un autre programme, qui a malheureusement été aboli, a notamment permis la circulation, une aide au transport des oeuvres d'une province à une autre.

Grâce au Programme d'aide aux musées, le PAM, on peut souvent produire des expositions dans les petits musées, qui seront présentées dans nos institutions et qui circuleront sur l'ensemble du territoire canadien par la suite. L'idée derrière le programme est vraiment et justement de mettre en relation des cultures différentes à l'intérieur de la grande culture canadienne. Ces programmes sont tout à fait pertinents.

Malheureusement, il y a un peu moins d'argent investi dans les programmes eux-mêmes. C'est donc plus difficile pour nous de monter des projets consistants.

Certains programmes ont aussi été modifiés au cours des dernières années. Tout récemment, le Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens, le PCAPC, permettait aux institutions muséales de revoir certaines de leurs pratiques relativement à la mise en marché, aux ressources humaines et à la gestion. Il s'agissait de projets très intéressants qui nous donnaient des outils — à nous, petites, moyennes et grandes institutions — pour revoir nos pratiques, travailler avec des boîtes de professionnels afin de vraiment progresser dans nos modes de gestion, notre mise en marché, etc.

Malheureusement, ce programme a récemment été transformé. Il n'a pas été aboli à proprement parler, mais il s'applique maintenant davantage à des regroupements de différents partenaires, que ce soit de la muséologie ou autre. Ça fait en sorte que ce programme n'est plus accessible directement à une entité muséale. Je trouve ça un peu regrettable parce que, chez nous, entre autres — je parle pour ma boîte —, ça nous avait vraiment permis de revoir certaines de nos pratiques, de professionnaliser notre domaine, etc. Les musées ont absolument besoin de ces ressources, de ces fonds.

Plusieurs musées au Québec — pas tous — reçoivent un financement récurrent de la part du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Ce financement est souvent insuffisant quant aux besoins des musées eux-mêmes. Les besoins nous poussent beaucoup à travailler sur le terrain pour aller chercher d'autres ressources financières, et cet apport venant du fédéral est, pour nous, très important. Il faut aussi considérer que c'est souvent un apport par projet. Autrement dit, ça implique quand même une gestion propre au projet et ça « irrigue » moins l'ensemble de l'institution muséale qu'un financement récurrent proprement dit.

Enfin, c'est un peu la réalité actuelle et ce serait dommage et regrettable que, dans cette perspective, le financement pour les institutions muséales diminue, comme c'est actuellement le cas, et que les programmes soient atrophiés ou diminués.

C'est dans cette perspective que les fêtes prévues en 2017 constitueraient une occasion extraordinaire pour que cette vague de ressources et d'argent puisse vraiment permettre à l'ensemble des institutions muséales du Canada de se remettre à flot. Peut-être même, comme le disait M. McAvity, en allant plus en profondeur, on pourrait revoir certaines pratiques qui permettraient justement, une fois qu'on sera à flot, de pouvoir continuer à naviguer de façon décente. Nos institutions sont nombreuses, importantes et utiles à nos collectivités. On a d'importantes collections, on est en quelque sorte l'âme du pays et je pense qu'il faudrait la reconnaître à sa juste valeur.

• (1200)

Le président: Merci.

[Traduction]

Vous avez dépassé de 22 secondes le temps qui vous est alloué. Il ne vous reste plus de temps. Nous passons à la personne suivante.

Je précise, pour la gouverne des témoins présents, que le temps alloué est de sept minutes par intervenant pour la première série de questions et de cinq minutes par intervenant pour les séries de questions suivantes. La présidence fait preuve d'un peu de laxisme aujourd'hui pour ce qui est du temps.

Madame Murray, vous avez la parole. En passant, bienvenue au comité.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci des renseignements que vous nous donnez et de la vision que vous proposez.

J'aimerais poser quelques questions au sujet des retombées économiques du 150^e anniversaire, des possibilités que les célébrations amènent et de la participation des musées.

Voyez-vous le 150^e comme un événement destiné principalement aux Canadiens? Cibleriez-vous les Canadiens lorsque vous en ferez la promotion? Considérez-vous cet événement comme une occasion d'attirer davantage de touristes et, le cas échéant, dans quelle mesure? Le tourisme a décliné au fil des ans. En effet, le Canada se classait auparavant au septième rang pour ce qui est du nombre de séjours de plus de 24 heures effectués par des visiteurs étrangers, mais il se trouve maintenant au quinzième rang ou quelque chose du genre. Vous concentrez-vous sur les Canadiens ou envisagez-vous de cibler les touristes étrangers et, le cas échéant, dans quelle mesure?

Le secteur du tourisme dépend énormément des musées pour générer des revenus et créer des emplois. L'un de vous pourrait avoir quelque chose à dire à ce sujet. Je me demande de quelle façon la diminution de 20 p. 100 dans le budget alloué à la Commission canadienne du tourisme, qui fait la promotion du Canada, peut limiter notre capacité de sensibiliser les gens au 150^e anniversaire et à tous les produits extraordinaires que vous envisagez de présenter. Avez-vous quelque chose à dire à cet égard?

M. John McAvity: Je vais commencer, puis je vais céder la parole à mes collègues.

Soixante pour cent de tous les touristes qui viennent au Canada visitent des musées. Les touristes ne viennent pas du tout chez nous pour visiter nos forêts et en savoir davantage sur l'industrie forestière ni pour visiter des mines à ciel ouvert. Ils viennent chez nous pour voir ce que notre pays offre de magique. À mon avis, 2017 représente une occasion en or pour le Canada de promouvoir à l'étranger les réalisations et l'histoire de notre pays dans le cadre de nos relations diplomatiques.

L'Association des musées canadiens travaille actuellement en collaboration avec quelques pays. Par l'entremise de fondations et grâce à un soutien non gouvernemental, nous favorisons les échanges avec la Chine. Nous avons un programme de dons de livres destinés à des localités situées dans des régions rurales de Chine, en particulier des régions touchées par le tremblement de terre. Il y a donc de très bonnes initiatives, et nous avons réussi à obtenir l'appui de philanthropes et de donateurs pour ce programme. À mon avis, c'est là une très belle occasion. Il fut une époque où la culture était l'un des trois piliers de notre politique en matière d'affaires étrangères, mais ce n'est pas le cas maintenant. C'est donc là une belle occasion.

Je vais céder la parole à mes collègues. Ils possèdent peut-être une expérience plus concrète que moi puisqu'ils travaillent dans des musées et des centres culturels.

• (1205)

Mme Jessie Inman: Nous avons plusieurs initiatives visant à promouvoir le Canada à l'étranger, ce que nous devons faire pour accroître le tourisme dans toutes les provinces et tous les territoires de notre pays. Nous mettrons sur pied une nouvelle comédie musicale que nous présenterons à l'étranger. Cette comédie musicale sera d'un calibre international, et d'autres pays voudront qu'elle soit présentée chez eux. Bien qu'elle portera sur le Canada, elle trouvera écho ailleurs. Nous croyons que la nouvelle comédie musicale attirera au Canada des touristes étrangers. Voilà une première initiative.

Il y a quelques mois à peine, le roman *Anne... La Maison aux pignons verts*, de Lucy Maud Montgomery, a été publié en Chine. Je crois que les 30 000 premiers exemplaires — ce qui est très peu pour la Chine — se sont vendus très rapidement. Nous profiterons de cet élan, et le tourisme chinois au Canada augmentera.

Nous envisageons également la possibilité de faire une tournée à l'étranger dans le cadre de la comédie musicale *Anne*, dans des pays autres que ceux que j'ai déjà mentionnés. Il est si facile aujourd'hui, grâce à la diffusion simultanée, de transmettre le message ailleurs dans le monde. Les ambassades canadiennes sont à la recherche de contenu sur le Canada à présenter aux Canadiens à l'étranger ou aux habitants des pays où elles sont présentes.

À mon avis, ces célébrations amènent d'excellentes occasions d'intéresser les pays étrangers à nous.

Merci.

Mme Joyce Murray: Je reviens d'une tournée de certaines circonscriptions au cœur de la Colombie-Britannique. Je suis notamment allée au Nk'Mip Desert Cultural Centre, qui est un musée et un centre culturel où se trouve un vignoble, un établissement vinicole où il y a un centre pour les visiteurs, un centre de conférence, etc. C'est un endroit qui gagne en popularité dans le monde du tourisme autochtone.

J'aimerais beaucoup savoir de quelle façon les organisateurs du 150^e anniversaire du Canada et les musées peuvent s'associer avec le secteur du tourisme autochtone et les Autochtones. On sait que le développement rural et la création d'emplois dans certaines communautés autochtones éloignées sont une énorme priorité si l'on veut y accroître les réalisations des Autochtones. L'écart est énorme entre les Autochtones et le reste des Canadiens à l'égard des réalisations. Selon vous, quel soutien de la part du fédéral pourrait être nécessaire pour aider non seulement les Autochtones à cet égard, mais également les musées?

Mme Kirstin Evenden: Je peux en parler. Notre musée entretient de nombreux liens avec des communautés autochtones, en particulier dans l'Ouest canadien.

Ce qui a changé depuis l'Expo 67, c'est que les communautés autochtones ont réalisé d'énormes progrès et qu'elles sont maintenant en mesure de préserver leur culture et de la promouvoir au sein de leur propre communauté d'abord, puis dans le monde entier grâce à des initiatives de tourisme autochtone, comme vous l'avez mentionné.

Je crois que les communautés autochtones n'en sont plus au point où elles étaient lors du centenaire du Canada. Les musées autochtones entretiennent également de nombreuses relations avec d'autres musées qui possèdent des collections autochtones importantes, comme le nôtre.

Nous avons prêté des objets sacrés de nos collections permanentes. Jusqu'à maintenant, nous avons prêté environ 250 objets sacrés de nos collections permanentes à des petits musées locaux. Les musées possédant des collections autochtones entretiennent beaucoup de liens avec des musées autochtones indépendants.

Cela ne veut pas dire, toutefois, que des musées canadiens comme le mien, à Calgary, savent ce qui est bon pour les musées autochtones. Ce serait plutôt une très bonne occasion de partenariat, une occasion pour deux établissements d'unir leurs efforts et de combiner leur expertise afin de réaliser quelque chose qu'elles ne pourraient accomplir seules.

Nous avons la responsabilité d'établir des partenariats entre les communautés autochtones, les musées autochtones et les musées

ayant des collections autochtones. Les partenariats sont également une occasion très importante de réaliser quelque chose d'unique dans le monde, pour revenir à la question qui a été posée plus tôt sur ce que nous voulons faire à l'échelle internationale.

Les choses ont changé depuis 1967 compte tenu de l'accès aux technologies numériques, des modes de communication et du fait que beaucoup de Canadiens vivent à l'étranger. Il y en a plus de huit millions. Faire le lien entre les deux est la solution.

• (1210)

Mme Joyce Murray: Merci.

Le président: Merci, madame Murray.

Mme Joyce Murray: Me reste-t-il encore du temps?

Le président: Non. Vous avez dépassé votre temps d'une minute douze secondes.

Monsieur Calandra, c'est à vous.

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais seulement poser une question à Mme Inman et à M. Landry.

Ma circonscription compte une population de 228 000 personnes. Elle couvre une superficie beaucoup plus grande que celle de l'Île-du-Prince-Édouard, mais elle est en grande partie rurale. Je ne comprends pas pourquoi les entreprises n'établissent pas leur siège social à l'Île-du-Prince-Édouard. Il y a probablement davantage de sièges sociaux dans ma circonscription que dans toute l'Île-du-Prince-Édouard.

Comment avez-vous réussi à recueillir des fonds pour votre centre sans avoir obtenu, je présume, des dons de grandes sociétés? Je sais que, dans ma circonscription, dans les régions rurales, nous ne nous en tirons pas très bien à cet égard. Nous arrivons à recueillir beaucoup d'argent très rapidement pour l'hôpital local, mais nous ne parvenons pas à convaincre les gens d'appuyer les musées ou les salles de théâtre.

Monsieur Landry, vous avez parlé du fait que vous représentez vous aussi un petit musée en région rurale. Quelles sont vos réussites en ce qui concerne le financement?

À mon avis, en vue du 150^e anniversaire, nous pourrions notamment réunir tous les musées afin de sensibiliser davantage les Canadiens au rôle important que jouent les musées et aux raisons pour lesquelles ils devraient appuyer les musées ainsi que d'autres institutions à caractère muséal.

Mme Jessie Inman: Merci beaucoup.

Nous sommes allés chercher des commandites et des dons dans le secteur privé. Nos efforts ont été fructueux. Nous avons un vaste programme de membres qui nous permet de recueillir près de 1 million de dollars par année pour notre budget de fonctionnement. Nous organisons également des événements spéciaux. Par exemple, il y a deux semaines, j'ai organisé un événement intitulé « Derrière le rideau rouge », un gala spectaculaire. Nous avons organisé une vente à la criée et une vente aux enchères par écrit qui nous ont permis de recueillir plus de 40 000 \$ pour financer nos programmes d'enseignement dans le domaine des arts destinés aux enfants.

Nous organisons beaucoup d'événements, et c'est ainsi que nous recueillons des fonds. Nous allons dans la collectivité. Nous demandons au secteur privé de nous commanditer. Nous sollicitons des dons auprès de particuliers et l'appui de parrains. Nous avons diverses catégories de membres, qu'il s'agisse du cercle des directeurs ou des autres cercles de membres.

Entre autres réussites, mon prédécesseur a su faire du Centre de la Confédération un lieu ouvert à tous les Prince-Édouardiens. Cet endroit ne m'appartient pas parce que j'en suis la présidente-directrice générale; il appartient à tous, et je tiens à ce que tous les Canadiens s'y sentent chez eux. Nous allons également tendre la main à de grandes sociétés canadiennes pour recueillir nos fonds.

Je serais ravie de vous envoyer le matériel que nous utilisons pour nos campagnes de financement. Je sais qu'il y a trois salles de spectacle dans votre circonscription, monsieur Calandra. Je serais ravie de vous envoyer le matériel de marketing et de collecte de fonds.

M. Paul Calandra: Monsieur Landry, c'est votre tour.

M. Pierre Landry: Comme vous le disiez, je viens d'une très petite ville. Rivière-du-Loup compte 20 000 habitants, et la MRC de Rivière-du-Loup en compte 35 000. C'est donc une très petite ville.

Nous devons déployer énormément d'efforts pour recueillir des fonds ne serait-ce que pour poursuivre notre mission. Je dirais que nous pouvons recueillir ainsi peut-être 10 p. 100 de notre budget annuel, peut-être plus parce que nous organisons une activité de financement annuelle. C'est peut-être un peu plus — peut-être 15 p. 100. Mais tout le travail nécessaire pour ramasser de l'argent

[Français]

crée une situation qui fait en sorte que notre personnel est souvent obligé de délaissier la mission de l'institution pour se consacrer à ce genre de fonction, qui demande énormément de temps. Chez nous — et ici, je parle vraiment de mon musée —, nous tenons une vente aux enchères annuelle. La semaine dernière, nous avons recueilli 32 000 \$ dans le milieu, mais une personne a dû travailler à cette vente pendant l'équivalent de quatre à cinq mois à temps plein, et ça n'inclut pas les autres personnes de mon équipe qui travaillent sur le terrain pour trouver du financement, un partenaire pour un projet d'exposition ou un autre, et ainsi de suite. Nous comblons ce besoin, mais c'est souvent au détriment de notre mission. Nos besoins sont immenses.

• (1215)

[Traduction]

M. Paul Calandra: Me reste-t-il du temps pour poser une dernière question, monsieur le président?

Le président: Oui.

M. Paul Calandra: Je vais alors m'adresser de nouveau à M. Landry et à M. McAvity.

Je crois comprendre que certains musées parviennent mieux que d'autres à recueillir des fonds, et que c'est d'autant plus ardu pour les petits musées à cause des difficultés auxquelles ils se heurtent. Serait-il possible, pour les associations, de mieux coordonner les activités de financement et de faire appel à certaines grandes institutions pour aider les plus petites institutions à recueillir des fonds?

M. John McAvity: Oui, je crois que c'est possible. À mon avis, les musées ont beaucoup amélioré leur expertise lorsqu'il s'agit de financement. Il n'y a pas si longtemps, les musées croyaient qu'ils devaient être entièrement financés à même les fonds publics. Ils ont fait beaucoup de chemin depuis. Actuellement, bon nombre des grandes institutions comptent moins sur le financement du secteur public, qu'elles ont fait passer de 80 ou 90 p. 100 à, bien souvent, 30 ou 40 p. 100. Mme Evenden, du musée Glenbow, peut probablement en témoigner de façon très concrète.

Honnêtement, je crois que les institutions se trouvent dans une meilleure position qu'auparavant. En diversifiant leur source de financement, elle ne mettent pas tous leurs oeufs dans le même panier. Voilà pourquoi nous recommandons le programme de dons jumelés comme mesure incitative. Honnêtement, le secteur caritatif doit faire face à une concurrence féroce. Je pense notamment aux hôpitaux. Les hôpitaux pour enfants sont très attrayants.

M. Paul Calandra: Les musées se font-ils concurrence l'un l'autre? Il serait probablement beaucoup plus facile pour le Musée canadien de la guerre de recueillir des fonds. Les musées nationaux tels que le Musée des civilisations et le Musée de la nature sont probablement beaucoup plus en mesure de recueillir des fonds que le musée de Markham ou le musée de Stouffville ou même les musées que représente M. Landry.

Ne pourrait-on pas mieux tirer parti des noms et de la reconnaissance de ces musées afin de recueillir des fonds qui pourraient ensuite être distribués, du moins jusqu'à ce que tous les musées trouvent de meilleures façons de recueillir de l'argent et de compenser pour le manque à gagner? Ne vous faites-vous pas tous concurrence actuellement, en quelque sorte, pour obtenir des ressources qui sont déjà très limitées puisque les gens ne voient pas les musées en premier lieu comme quelque chose qu'ils voudraient appuyer?

M. John McAvity: Si le Musée canadien de la guerre ou le Musée des civilisations faisaient une campagne de financement générale, les musées feraient parler d'eux. À mon avis, tout le milieu en bénéficierait.

Nous avons également mis sur pied la Fondation des musées du Canada, afin qu'elle administre un fonds conjoint, un peu comme Centraide. Honnêtement, nous n'avons tout simplement pas les ressources pour mettre en oeuvre le fonds. Il est maintenu en place discrètement. Lorsque les dons de charité étaient traités comme des dons versés à la Couronne, nous avons tenté de faire de notre fondation une institution agissant au nom de la Couronne afin d'avoir droit au traitement fiscal le plus favorable. Toutefois, tout cela a été éliminé lorsque des modifications ont été apportées au régime fiscal.

Le président: Nous n'avons plus le temps. Nous allons devoir y revenir à la prochaine série de questions.

Nous passons maintenant à la série de cinq minutes, et nous commençons avec M. Cash.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Merci, monsieur le président.

L'idée proposée par mon collègue d'en face est intéressante. Elle est presque digne d'un social-démocrate. Bienvenue de notre côté, monsieur.

J'aimerais revenir sur quelques points. Ce fut une excellente présentation. Merci à tous. J'aimerais savoir si vous savez combien il y a de salles de spectacle dans ma circonscription. C'était très impressionnant.

Je partage les préoccupations de mon collègue à l'égard des petits musées. Par exemple, la bonification du programme d'indemnisation aidera les grands musées puisque les petits musées n'échangent pas des oeuvres d'art d'une valeur de 400 000 \$, de 500 000 \$, voire davantage. C'est génial pour les musées qui, malgré les difficultés, tirent bien leur épingle du jeu. Mais il y a des difficultés importantes.

Je me demande, par exemple, dans quelle mesure les petits musées bénéficieraient du programme de dons jumelés. Je suis étonné, encore une fois, de voir que les grands musées pourront absorber la plus grande partie de ces dons. J'aimerais avoir une réponse d'ordre général à ce sujet.

• (1220)

Mme Jessie Inman: Je vais mentionner rapidement quelques façons d'amasser des fonds dans un petit établissement. Je parlerai un instant de notre galerie d'art. Je viens de mentionner un dîner de gala sur la scène principale, s'il s'agit d'un théâtre. S'il s'agit d'une galerie d'art ou d'un musée, nous nous sommes aperçus, au centre, que nous pouvions utiliser nos grandes installations et nos vastes espaces pour des réceptions de mariage tous les samedis et dimanches de l'été, ce qui génère des recettes. Nous avons constaté que les gens raffolent des mariages dans les galeries d'art, et je suis certaine qu'ils les aimeraient tout autant dans les musées. Je pense donc qu'il nous faut chercher des façons nouvelles de recueillir des fonds et utiliser nos installations à diverses fins au lieu de nous contenter d'inviter les gens à venir contempler ce qui s'y trouve.

Quoi de mieux, pour tenir une activité, et même une réception d'entreprise, qu'un endroit où l'on peut admirer des tableaux sur les murs, des objets sur les tablettes, ou que sais-je encore? Je pense qu'il nous faut être très novateurs dans la façon d'utiliser nos établissements.

M. Andrew Cash: C'est noté.

Nous étudions les célébrations du 150^e anniversaire du Canada. Vous êtes venus ici avec des idées générales. Si nous n'avions pas entrepris cette étude et, en fait, si le gouvernement n'avait pas décidé de souligner d'une manière quelconque le 150^e anniversaire de notre pays, qu'est-ce que vos associations auraient préparé? Autrement dit, feriez-vous quelque chose de toute façon pour souligner le 150^e anniversaire du Canada? En gros, qu'est-ce que vous feriez?

M. John McAvity: Je vous dirai très rapidement que nous avons pensé à la question avant que le comité commence à l'étudier et, croyez-moi, c'est vraiment emballant, parce qu'il n'y a pas de limite aux idées que nous pouvons chercher, et il est rare que nous ayons une telle possibilité. Nous y voyons une occasion extraordinaire non seulement pour les musées, mais pour le Canada et les organismes communautaires dans leur ensemble. Nous vous félicitons de cette initiative et nous espérons que vous adopterez toutes nos bonnes idées.

M. Andrew Cash: Combien me reste-t-il de temps?

Le président: Vous avez une minute.

M. Andrew Cash: Super!

J'ai une autre question. On voit à Toronto et partout au pays de petites et moyennes églises qui sont des bâtiments magnifiques, mais difficiles à conserver intacts. Ce sont aussi des trésors culturels pour le pays.

Quand il est question de stratégie muséale nationale, je sais que le comité en a étudié une, il y a plusieurs années. J'ignore si la question des églises et des édifices patrimoniaux y était comprise. Vous penchez-vous sur la question des églises?

M. Pierre Landry: Oui, d'une certaine façon. Par exemple, à Rivière-du-Loup, il y a trois églises. Nous examinons en ce moment ce que nous en ferons. Nous avons un projet.

[Français]

Il s'agit d'agrandir le musée. Nos réserves sont trop petites, compte tenu de nos collections.

[Traduction]

Nous nous sommes demandé s'il était possible de faire quelque chose avec l'une de ces églises.

[Français]

Ce n'est pas évident parce que les fonctions ne sont pas nécessairement les mêmes.

[Traduction]

Nous ne pouvons pas penser à avoir 150 musées églises au Canada. C'est un problème énorme, mais qui pourrait probablement être réglé de la façon dont nous parlons en ce moment. Cela serait peut-être possible dans certaines collectivités.

[Français]

M. Benoît Légaré: Le printemps dernier, la Société des musées québécois a tenu des États généraux. Il s'agissait en fait d'une réflexion sur la situation des musées au Québec, c'est-à-dire où ils se situent et vers quoi ils veulent se diriger au cours des cinq prochaines années. Pour ma part, j'ai présidé l'un des comités, qui portait sur la diffusion, notamment les expositions culturelles à caractère éducatif. Il en est ressorti que le patrimoine religieux était une préoccupation majeure. C'est donc dire que nous partageons la même préoccupation. Les recommandations de la Société des musées québécois incluaient le patrimoine religieux, mais également celui des arts de la scène. En effet, ce dernier est également appelé à disparaître. On parle ici des décors, des costumes, bref de tout l'univers derrière les arts de la scène. À ce jour, peu de gens s'en préoccupent. Il s'agit donc de deux nouveaux champs de la muséologie qui sont appelés à se développer au cours des prochaines années.

• (1225)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Cash.

Revenons à M. Calandra.

M. Paul Calandra: J'aimerais aborder la question dans une perspective différente.

J'imagine que vous pouvez tous répondre, mais monsieur McAvity, vous avez parlé du programme Jeunesse Canada au travail. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce programme? Dites-nous en quoi il consiste, combien de personnes y participent et, dans une perspective d'avenir, comment nous pourrions envisager d'augmenter l'aide pour 2017?

M. John McAvity: Le programme Jeunesse Canada au travail dans le domaine du patrimoine a connu énormément de succès. Je pense que son budget total s'établit à 10 millions de dollars environ, plus probablement à 8 ou 9 millions de dollars. L'Association des musées canadiens en administre un volet. La Fondation Héritage Canada en administre un également, de même que l'Association canadienne des bibliothèques, mais de façon générale, ce sont surtout les musées qui prennent part au programme en raison de la nature de leurs activités et du fait qu'ils sont ouverts l'été.

Ce programme est l'un de ceux qui profitent vraiment aux petits musées. C'est très intéressant pour eux d'obtenir un ou deux stagiaires pour l'été. J'ai visité quelques-uns des musées où le programme a été mis en oeuvre, notamment le petit musée de St. Martins, au Nouveau-Brunswick, et j'ai constaté à quel point le programme est avantageux. Les participants travaillent en étroite collaboration avec les bénévoles de la collectivité et acquièrent réellement des compétences utiles.

Il ne s'agit pas d'un programme qui envoie les jeunes tondre la pelouse dans les musées, si l'on peut dire. C'est un programme axé sur l'acquisition de compétences. Évalué professionnellement à l'échelle nationale, il a obtenu une note qui ferait l'envie de tous les partis politiques. Il est approuvé à 99 p. 100; c'est donc un excellent programme, qui a connu du succès partout. En passant, les établissements contribuent au financement à hauteur de 20 p. 100; c'est donc un programme à frais partagés.

Nous sommes tout simplement dépassés par les demandes. Nous n'arrivons pas à les traiter. Nous refusons 50 p. 100 des employeurs. Vous pouvez vous imaginer combien de jeunes présentent des demandes aux employeurs. Il y a donc là une possibilité dont nous aimerions vraiment profiter. Quelques millions de dollars seraient d'une grande utilité.

[Français]

M. Pierre Landry: En ce qui a trait à ce programme, j'aimerais ajouter que, malheureusement, les étudiants qui vont travailler une année dans une institution ne peuvent pas travailler l'année suivante dans la même institution. Cela rend les choses très difficiles pour les petites institutions parce qu'il faut former de nouveau les jeunes chaque fois. Si on pouvait apporter un changement à ce programme, je pense que ce serait celui-là. Ce serait très important pour les institutions, surtout les petites, parce qu'elles ont peu de personnel pour former des gens.

[Traduction]

M. Paul Calandra: C'est tout pour l'instant.

Le président: Monsieur Nantel.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais féliciter l'équipe pour son travail. Votre présence est très importante. Je pense que les gens du Confederation Centre of the Arts sont apparus sur la liste très soudainement. On a pu voir à quel point votre présence était pertinente et à quel point vous aviez des idées fédératrices dans le cadre du 150^e. C'est d'ailleurs votre rôle, en tant que musée de la Confédération.

Monsieur Landry, on a souvent entendu ce que vous venez de dire relativement aux emplois étudiants. En effet, c'est un problème dont on nous a parlé souvent. Il est très triste de former de bons employés et de devoir les perdre chaque année.

J'aimerais revenir sur quelques points. Tout d'abord, madame Inman, vous avez raison, célébrer des mariages pour obtenir du financement est une bonne idée. Le Musée national des beaux-arts du Québec fait la même chose et c'est très agréable. C'est donc quelque chose qu'on doit explorer.

Parlant de financement, j'aimerais revenir sur une chose qui a été évoquée par M. Calandra et M. Légaré. Il s'agit du financement et de l'aspect réseautage de celui-ci. J'ai une très courte question à poser à chacun d'entre vous.

Croyez-vous que les gens de l'Association de musées canadiens seraient ouverts à l'idée suivante: que soit entamée, avant les fêtes du 150^e anniversaire, une campagne pour vendre une carte qui donne accès à tous les musées du Canada à un prix raisonnable et dont la moitié des recettes irait au musée qui a fait la vente localement? Ce pourrait être, par exemple, votre musée à Rivière-du-loup ou le Musée de la femme, à Longueuil, qui vit quasiment dans un casier et qui gratte les fonds de tiroir. Ces gens vendraient, au coût de 100 \$, un passeport national pour célébrer le 150^e anniversaire. Ils

garderaient 50 \$ pour leur financement et les autres 50 \$ iraient dans la cagnotte globale. Il pourrait y avoir une alliance, et ce passeport offrirait des rabais pour le transport dans d'autres provinces.

Croyez-vous que vous êtes suffisamment organisés pour entreprendre une campagne de ce genre? Cela serait-il pertinent dans le contexte actuel?

Monsieur Légaré, qu'en pensez-vous?

• (1230)

M. Benoît Légaré: C'est une excellente idée. Il existe un précédent à Montréal. Il s'agit de la Carte Musées Montréal. J'ai travaillé à cette initiative quand je faisais partie de l'exécutif de la Société des directeurs des musées montréalais, qui regroupe les directeurs des 36 musées de Montréal. Cette société avait décidé de tenter de faire des efforts de marketing pour amener les gens dans les musées. Une de ces initiatives était justement la Carte Musées Montréal.

Il s'agit d'une approche un peu semblable à celle que vous décrivez, qui est de faire en sorte que chaque institution puisse vendre la Carte Musées Montréal et qu'elle obtienne un pourcentage sur le prix des cartes qu'elle vend, pour ne pas perdre ses revenus d'entrée.

Elle en bénéficie aussi parce qu'on sait que chaque acheteur de carte visite près de trois fois ces institutions. Autrement dit, une carte va générer à peu près trois visites, ce qui est bien. En plus cela amène les gens à visiter d'autres institutions à proximité qu'ils n'auraient pas nécessairement visitées. Cependant, comme l'entrée est gratuite, ils vont en profiter.

Éventuellement, ce pourrait être un modèle dont on pourrait s'inspirer parce que cette carte a reçu une commandite de la Société de transport de Montréal. On peut acheter une carte qui permet d'utiliser le transport public pour une période de trois jours ou de deux semaines, et même pour une année, si on le souhaite.

M. Pierre Nantel: Cette carte pourrait comporter de nombreux avantages. On pourrait transmettre par courriel, à tous les gens qui ont manifesté leur intérêt, des coupons rabais pour un voyage en train dans le but de voir un musée à l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple.

Monsieur Landry, une telle initiative pourrait-elle être gérée par un petit musée?

M. Pierre Landry: Oui, je pense que c'est quelque chose de tout à fait gérable, mais pas par les petites institutions ou par l'organisation elle-même. Cela pourrait, par exemple, relever de l'Association des musées canadiens qui pourrait gérer le programme de concert avec Patrimoine canadien. D'ailleurs, cela a déjà été fait. Je sais que Kellogg's a fait une telle promotion, il y a quelques temps. Ce sont des choses envisageables et certainement souhaitables. L'idée, c'est simplement que ce soit facilement gérable par les petites institutions et qu'une organisation chapeaute le tout.

M. Pierre Nantel: Le temps file très rapidement.

Grâce à mon collègue M. Andrew Cash, vous avez touché à la question des églises. Ne croyez-vous pas qu'il y a aussi une grande urgence ainsi qu'une grande pertinence à protéger le patrimoine religieux au Québec, dans une perspective canadienne? Ne croyez-vous pas que c'est aussi urgent que de souligner la guerre de 1812 qui a eu lieu dans le Sud de l'Ontario?

M. Pierre Landry: Je préférerais ne pas me prononcer relativement à la guerre de 1812, mais je dirais que la conservation du patrimoine religieux revêt une importance majeure. On a évoqué la chose, mais je ne voudrais pas mêler les cartes.

Les églises, pour la plupart, appartiennent actuellement à des fabriques et sont gérées par celles-ci, par des paroisses, et ainsi de suite. Les musées, quant à eux, sont pour la plupart des institutions autonomes, privées, qui sont déjà sur la route, en quelque sorte. La mission des églises est présentement en perte de vitesse, et c'est là que se situe le problème. À mon avis, ce sont deux choses relativement distinctes. Il faudrait vraiment voir, en ce qui a trait aux églises, comment la collectivité peut s'impliquer pour les sauvegarder, parce que c'est majeur.

M. Pierre Nantel: Effectivement, dans le contexte du 150^e anniversaire, il faudrait s'assurer de préserver tout cet aspect de notre histoire.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Nantel.

Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra: Merci.

Je suis désolé, monsieur Landry; ce n'est pas que je veuille faire de vous notre point de mire, mais c'est qu'il y a probablement des parallèles entre votre musée et le mien.

Ma collectivité abrite deux petits musées, le musée du canton de King et le musée Whitchurch-Stouffville. Ce dernier obtient un soutien considérable de la municipalité. Les autorités muséales ont aussi reconnu l'importance de faire d'autres choses au musée, de sorte qu'elles ont prévu, dans leur plan d'action économique, élargir le musée afin qu'il puisse accueillir diverses réunions et présenter une plus grande partie de sa collection à l'extérieur de ses locaux. Elles parlent également de la capacité de travailler plus efficacement et en plus étroite collaboration avec les établissements plus gros.

J'aimerais vous poser quelques questions. Dans votre contexte, dans quelle mesure la municipalité soutient-elle le musée? En tant que petit musée rural, votre établissement est-il associé à d'autres plus gros? Les établissements plus gros vous aident-ils à présenter certaines de leurs collections afin de pouvoir attirer plus de gens dans votre établissement?

• (1235)

[Français]

M. Pierre Landry: Dans notre cas, on reçoit un bon appui financier de la part de notre municipalité. Il est arrivé de drôles de choses, par contre. Ce sont peut-être des choses qui ne relèvent pas de la tribune ici, mais j'aime en parler quand même, parce qu'on parle beaucoup du financement et que ça en fait partie.

Je reçois du financement de la part de la municipalité de Rivière-du-Loup et j'ai réussi, l'année dernière, à obtenir du financement de la part de la MRC de Rivière-du-Loup. Lorsque la municipalité a su que j'avais obtenu du financement de la MRC, elle a amputé le budget qu'elle m'octroyait de l'équivalent de ce qu'elle fournit à la MRC. Je vous ai donné cet exemple simplement pour illustrer que cette approche n'est pas structurante.

À la SMQ, on essaie de travailler davantage sur ces dossiers. Actuellement, on travaille de concert avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour voir quelles différentes approches auprès des municipalités on pourrait préconi-

ser. Ce serait peut-être bon que quelques règles de base soient émises par rapport à la hauteur du financement des municipalités ou autres.

Pour ce qui est de votre deuxième question, je ne me souviens pas précisément avec quoi elle était en lien.

[Traduction]

Votre autre question était...

M. Paul Calandra: Simplement en ce qui concerne...

[Français]

M. Pierre Landry: ... les grands musées. C'est assez difficile pour nous, parce que, par exemple, les grands musées nous offrent des expositions itinérantes, mais le coût est souvent prohibitif et leurs expositions souvent trop larges pour nos installations. Il y a une volonté d'arrimage ainsi que beaucoup de volonté d'échange, mais dans les faits, chez nous, c'est un peu difficile à ce chapitre. Ce n'est pas de la mauvaise volonté, c'est simplement la réalité.

Ce n'est pas parce que ce sont de grandes institutions qu'elles n'ont pas leurs problèmes. Tout le secteur est actuellement sous-financé, alors tout le monde pédale dans sa cour, que la piscine soit petite ou plus grande.

[Traduction]

M. Paul Calandra: Je ne veux pas poser de question, mais plutôt faire une observation. Je sais bien que les églises sont importantes, mais je suis un peu inquiet quand on parle d'expansion et de déménagement en raison de la situation actuelle difficile. Je connais l'importance des églises. J'en vois un peu partout dans ma circonscription. Mais j'ai du mal à imaginer une église en musée. Je ne peux pas concevoir qu'il coûterait moins cher de transformer une église en musée que de simplement fournir des ressources additionnelles à un musée rural.

Je suis certain que, si vous calculiez la demande totale des organismes que vous représentez, ce serait bien au-delà de ce que ce gouvernement-ci ou n'importe quel gouvernement peut financer. Cela dit, nous avons certainement ouvert la porte à la façon dont les musées et les théâtres amassent de l'argent et sensibilisent le public. Si le 150^e anniversaire nous permet d'accomplir quelque chose, d'amener massivement les musées ruraux à collaborer avec les établissements plus gros, à l'échelle nationale et provinciale — que ce soit au moyen de passeports, comme on l'a suggéré... Même si on ne fournit pas un sou — et je ne dis pas que ce sera le cas —, si on parvient à trouver comment coordonner le travail des musées ruraux et des grands musées nationaux avec celui des grands musées provinciaux afin qu'il y ait plus de fonds pour vous tous, ce sera l'un des plus beaux héritages durables du 150^e anniversaire.

Je ne sais pas s'il me reste du temps.

• (1240)

Le président: Non.

M. Paul Calandra: Je crois avoir une autre question à poser, je vous laisserez parler ensuite. Qu'en dites-vous?

Le président: Monsieur Benskin.

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPJ): Il y a beaucoup de sujets à couvrir. Vous avez soulevé la question des églises; c'est aussi une question problématique, mais positive.

Ma circonscription compte un certain nombre de musées, notamment le musée Emile Berliner, un petit musée très chouette sur l'histoire de la technologie et de l'industrie du son, situé dans l'édifice RCA, qui se trouve également dans ma circonscription, et qui renferme le premier studio canadien ayant produit un enregistrement sonore, que le musée essaie également de préserver. Actuellement, ce travail est fait par un homme passionné qui a une immense salle remplie de toutes les technologies novatrices imaginables, y compris des objets qui m'ont beaucoup ému, notamment un petit tourne-disque portatif avec haut-parleurs amovibles permettant d'écouter des disques au son étouffé et frituré.

Un des plus grands problèmes portés à mon attention, c'est qu'environ 10 000 objets appartenant au musée de la paléontologie restent dans un entrepôt, parce que le musée manque d'espace pour les exposer. Le musée n'a pas son propre espace. Je sais que vous avez dit que la construction de musées poserait problème en ce moment.

Selon vous, comment pourrait-on permettre à ces petits musées, à ces gens passionnés, de trouver un endroit pour exposer leurs objets, quitte à le faire de façon temporaire, afin que les gens puissent apprendre à connaître ces collections, ce qui permettrait peut-être de recueillir des fonds? La question s'adresse à tous les témoins.

M. John McAvity: Je crois que les musées peuvent collaborer de bien des façons. Cette question a été soulevée par toutes les parties concernées. Il y a quelques bons exemples à Montréal, où presque tous les musées ont collaboré en vue d'établir un entrepôt, un établissement de conservation. Il est situé dans une ancienne brasserie du Vieux-Montréal, et on a vendu des logements de copropriété aménagés aux étages supérieurs. L'idée était brillante. Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont apporté leur contribution. Je crois que ce genre de modèle peut être adopté dans l'ensemble du pays. Il suffit que les musées soient prêts à collaborer.

Je crois que nous pouvons trouver beaucoup de solutions pour partager les coûts. Nous avons mis en place un régime d'assurance collective qui a permis de réduire d'environ 50 p. 100 le coût des assurances. Nous aimerions aller plus loin en faisant comme les hôpitaux et les universités, qui ont mis en place ce qu'on appelle un régime d'assurance réciproque, qui permet essentiellement de contracter une assurance à moindre coût.

Il y a beaucoup d'options permettant d'accroître la visibilité des petits musées méconnus. Je crois que les consultations de 2017 seraient une excellente occasion de les faire valoir.

Monsieur Nantel a parlé des passeports. Il ne le sait peut-être pas, mais il existe actuellement un passeport dont nous sommes vraiment fiers. Lorsqu'ils obtiennent leur citoyenneté dans le cadre de la cérémonie de signature, tous les néo-Canadiens se voient offrir un laissez-passer permettant à ces personnes et à leur famille d'accéder gratuitement à tous les musées canadiens pendant une période d'un an. Ces laissez-passer sont offerts gratuitement. Nous avons dû convaincre nos membres d'accepter cette mesure. Certains croyaient que nous allions perdre de l'argent. Ce sont des membres d'une communauté, d'une base de visiteurs que nous voulons attirer dans nos musées. Nous leur ouvrons donc nos portes. Nous leur offrons des visites en coulisse, et nous leur donnons un sentiment d'appartenance à la collectivité. Je crois donc qu'on peut miser sur ce genre d'initiatives.

Nous avons envisagé de vendre des laissez-passer, mais la situation du Canada est un peu compliquée. Comme vous le savez, c'est un très grand pays. Les gens n'auront pas vraiment l'occasion de voyager. Il faut donc une approche régionale. Nous avons envisagé cette option, mais le problème des coûts était vraiment difficile à surmonter. Les Pays-Bas offrent ce genre de laissez-passer. Pour 25 euros, vous pouvez visiter tous les musées des Pays-Bas. C'est une excellente idée.

M. Tyrone Benskin: J'aimerais passer à la question des jeunes, et des façons d'établir la prochaine base de visiteurs, en quelque sorte. Vous avez dit que vous avez eu du mal à former des jeunes, et à les garder dans le secteur. Vous avez déjà parlé du programme Jeunesse Canada au travail, et de la façon dont l'appui offert par cette mesure pourrait être bénéfique. Que fait-on pour attirer les jeunes visiteurs qui paient leur droit d'entrée, outre les écoliers?

● (1245)

Mme Kirstin Evenden: Oui, je serais heureuse de répondre à cette question.

Au cours des trois dernières années, notre musée a consacré beaucoup d'efforts et d'attention au développement de la base de visiteurs, ou du marché, si vous préférez, notamment chez les personnes âgées de 25 à 35 ans. Il faut tenir compte de la façon de créer les programmes, des sujets traités, et de ce qui intéresse vraiment les trentenaires à l'heure actuelle. Il y a beaucoup de sujets, comme l'économie et l'écologie, qui intéressent vraiment les gens. Il faut ensuite rendre les programmes vraiment accessibles et intéressants, et finalement, il faut une stratégie de promotion. Les établissements doivent déterminer dans quelle mesure ils emploient la technologie numérique et les médias sociaux, et ils doivent prendre toutes sortes de décisions pour être toujours plus intéressants aux yeux du public ciblé.

Des initiatives comme le programme de dons jumelés sont intéressantes dans la mesure où elles permettent de proposer à ces professionnels jeunes ou débutants des façons accessibles et abordables d'appuyer quelque chose qui pourrait vraiment les intéresser. Notre musée a fait beaucoup d'efforts pour attirer énormément de nouveaux membres qui sont de jeunes professionnels. En un an et demi, nous avons attiré 100 membres importants, des résidents de notre ville qui n'ont pas encore 40 ans, mais qui sont notamment nos prochains donateurs. Ils veulent apporter leur contribution et participer à la prise de décisions. Nous devons être très attentifs à l'égard d'un grand nombre de caractéristiques propres aux visiteurs de la génération Y. Il est intéressant d'envisager un programme de dons jumelés que les bénévoles ou les donateurs peuvent appuyer et promouvoir. Il y a beaucoup de possibilités à cet égard.

M. Tyrone Benskin: Me reste-t-il du temps? D'accord.

Y a-t-il eu... Nous parlions de grandes expositions itinérantes. Où est l'exposition de Van Gogh en ce moment? À Ottawa, Montréal ou Toronto? À Ottawa, d'accord. J'espère que j'aurai l'occasion de la voir.

Serait-il pertinent d'aller dans les écoles pour montrer aux jeunes une demi-douzaine d'objets de manière suffisamment intéressante pour qu'ils aient le goût de voir le reste de l'exposition? Existe-t-il des programmes de ce genre qui visent les jeunes?

M. John McAvity: Je suppose que c'est le genre d'initiatives dont nous n'avons pas eu le temps de parler de façon très détaillée.

On trouve un exemple en Grande-Bretagne. La British Broadcasting Corporation, ou BBC, vient de réaliser une série d'émissions de radio absolument extraordinaire qui présente l'histoire du monde en 100 objets. On ne pouvait pas voir les objets; il fallait donc rendre l'histoire dynamique et passionnante. Cette série récompensée par un prix était axée sur des objets faisant partie de la collection du British Museum.

Nous croyons que nous pourrions faire quelque chose de semblable au Canada. Nous pourrions collaborer avec la CBC/Radio-Canada afin de raconter l'histoire de 150 objets représentatifs de l'histoire canadienne. De plus, dans le cadre des consultations de 2017, nous aimerions encourager tous les musées canadiens à organiser une exposition spéciale visant à présenter les 100 objets les plus importants de leur collectivité, et à raconter l'histoire qui y est associée, notamment grâce aux médias.

En outre, cette diversité des moyens d'accessibilité nous a permis de constater que les gens veulent voir l'objet réel. Ils se rendent dans les établissements, notamment pendant les périodes de crise. Lorsque les événements du 11 septembre se sont produits, les musées new-yorkais ont connu une hausse du nombre de visiteurs. Ces personnes recherchaient une certaine stabilité. Nos établissements de Toronto et de Vancouver ont observé une augmentation du nombre de visiteurs pendant la crise du SRAS. C'est ce que nous avons constaté. Les gens étaient en quête de stabilité et d'espoir.

Le président: Merci, monsieur Benskin.

Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra: Pendant les Olympiques, les provinces ont fourni de l'information ou ont mis sur pied des expositions pour se mettre en valeur. Dans le contexte du 150^e anniversaire du Canada, chaque province a une histoire qui mérite d'être connue. Nous célébrerons un anniversaire important à Montréal. Nous avons célébré un anniversaire à Québec. Mais pouvons-nous en faire davantage? Nous ne voulons peut-être pas parler des Filles du roi, mais c'est un fait très intéressant de l'histoire du Canada. La guerre de 1812 est, elle aussi, un événement marquant de l'histoire du Canada.

Y a-t-il eu des discussions, à l'échelle nationale et plus localement, à l'échelle provinciale, pour demander à chaque province d'organiser quelque chose pour se mettre en valeur en 2017? Ainsi, je saurai que si je parcours le pays en 2017 et que je visite votre musée ou un musée national, je pourrai m'y renseigner sur l'histoire d'une province, selon ce que les musées offriront. Avez-vous commencé à organiser tout cela?

• (1250)

Mme Jessie Inman: Merci beaucoup.

Comme je l'ai expliqué dans mon allocution liminaire, nous soulignerons en 2014 l'anniversaire de la première réunion des Pères de la Confédération, à Charlottetown, et nous avons prévu de nombreuses célébrations pour cette année-là. Un organisme sans but lucratif nommé PEI 2014 a été mis sur pied. Il organise beaucoup d'activités sur toute l'île, et le Centre de la Confédération célèbre son propre 50^e anniversaire.

Toutes ces activités se produiront d'ici 2017 et, cette année-là, d'autres activités auront lieu. Alors, nous nous concentrons sur ce qui nous paraît être la première étape en route vers 2017, c'est-à-dire l'anniversaire de la Conférence de Charlottetown. Beaucoup de possibilités s'offrent donc à nous sur ce plan.

Si je peux me permettre, j'aimerais dire un mot au sujet de l'idée de passeport de M. Nantel. Notre organisme serait très heureux que

ce soit un passeport des arts et de la culture et qu'il comprenne des musées et des salles de spectacle d'un peu partout au pays. Je pense que c'est une idée formidable.

Merci.

[Français]

M. Pierre Landry: On pourrait parler peut-être du Québec. Jusqu'à maintenant, on a vraiment mis l'accent sur Montréal. D'ailleurs, on l'a vu lors du dernier budget. À ma connaissance, je ne pense pas qu'il y ait en ce moment de concertation interprovinciale proprement dite. C'est une chose qui pourrait peut-être prochainement être instituée par le gouvernement fédéral, dans le cadre d'une table de concertation avec les provinces. Bien sûr, on a parlé de l'Île-du-Prince-Édouard où c'est en quelque sorte flagrant, car c'est le berceau.

Par ailleurs, je n'ai personnellement pas entendu parler de quoi que ce soit venant des autres provinces, sinon de ce que j'ai évoqué pour le Québec, à proprement parler.

[Traduction]

M. John McAvity: Dans notre mémoire, nous parlons brièvement des activités de 1967. On avait formé un train dont chaque wagon contenait une exposition itinérante, par exemple sur l'Est du Canada, l'Ouest, le Nord et les Prairies. Est-ce une idée que vous pourriez envisager? Le train traverserait le pays et susciterait beaucoup d'intérêt.

Si vous optez pour cette idée, je pense toutefois que vous devriez procéder différemment de ce qui a été fait en 1967, où l'initiative était pilotée essentiellement depuis le sommet. Je confierais plutôt la maîtrise d'oeuvre à la base. Je collaborerais avec les musées et les provinces pour concevoir et créer une riche exposition qui sillonnerait le pays. Les musées provinciaux seraient des partenaires idéaux dans cette optique. Il pourrait y avoir un wagon par province, sinon chaque wagon pourrait aussi représenter une région ou un thème. Ce serait une sorte de bougie d'allumage qui attirerait les populations locales et soulèverait leur enthousiasme sur son passage.

Malheureusement, deux provinces ne sont plus desservies par le chemin de fer, mais l'idée me semble tout de même valable. Un train de camions et de remorques pourrait faire l'affaire, comme cela s'est déjà fait dans le passé.

M. Paul Calandra: Avons-nous le temps...?

Mme Jessie Inman: Permettez-moi de féliciter John McAvity pour son idée de train. J'étais personnellement à bord du train de la découverte de 1979 et 1980, qui s'est rendu dans 120 municipalités du pays.

Nous avons mis le train à bord d'un navire pour l'emmener d'un port à l'autre, à Terre-Neuve, car l'écartement des rails y était différent. Ce fut une expérience émouvante pour les gens qui travaillaient à bord de ce train et aussi pour les populations locales. Nous avons débarqué à Botwood, au nord de Terre-Neuve, et les 3 000 personnes qui habitaient là-bas nous attendaient sur le quai pour voir le train racontant l'histoire du Canada.

Je crois qu'une exposition muséale itinérante mettant en valeur, par exemple, l'histoire du théâtre et de la danse de chez nous pourrait avoir lieu lors de cette célébration en 2017. Cela me semble être une idée merveilleuse, car j'ai déjà pu voir de mes yeux les réactions des populations rurales canadiennes lorsqu'elles ont eu une telle visite.

•(1255)

Le président: Merci, Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra: Monsieur le président, je sais que nous allons manquer de temps, mais pourrions-nous quand même tenir un huis clos de cinq minutes à la fin de la réunion pour discuter des affaires du comité? J'aurais de l'information à communiquer au comité.

Le président: D'accord.

Enfin, je cède la parole à Mme Boutin-Sweet.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Merci.

J'aimerais porter un fait à votre attention, monsieur Landry.

Dans ma circonscription, Hochelaga, se trouve l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus. Or il y a dans cette église un orgue Casavant. Il y a plusieurs mois, l'archevêché a décidé de couper le chauffage, ce qui met l'orgue en danger. M. Calandra a parlé de la préservation du patrimoine. Il n'est pas question de construire toutes sortes de musées ou de préserver des églises, mais dans ce cas, il s'agit d'un élément très important du patrimoine qu'on pourrait protéger. Je pense qu'on devrait faire quelque chose en ce sens.

Il a aussi été question de recherche, mais je crois qu'on en a parlé trop brièvement. Le gouvernement fédéral pourrait financer de la recherche, mais dans quels domaines serait-il utile d'en faire?

M. Pierre Landry: Si on envisage de célébrer un événement qui va avoir lieu dans quelques années, on peut considérer des expositions produites par les diverses institutions muséales. On peut déjà commencer à penser à des programmes qui permettront à ces institutions de commencer à travailler en amont à ces projets. En effet, on comprend bien que la conception d'une exposition ne se fait pas en six mois ou en trois mois.

De plus, si on veut présenter des produits vraiment intéressants, documentés, bien fouillés, et permettre aux institutions de travailler à leurs collections, leurs artefacts, il faut commencer assez tôt le processus. Des annonces pourraient être émises très prochainement sur un programme qui pourrait être géré par Patrimoine canadien. Il s'agirait de permettre à des institutions de présenter déjà des projets et de commencer à faire de la recherche.

Je voulais dire dans ma présentation qu'on devrait profiter de ces célébrations pour irriguer, en quelque sorte, l'ensemble du réseau muséal du Canada. On pourrait mettre en oeuvre des programmes afin de fédérer les musées et de leur permettre de sortir un peu du genre de marasme dans lequel ils se trouvent actuellement.

Pour ce qui est des églises et de l'orgue dont vous avez parlé, je pense qu'il faudrait mettre l'accent sur les communautés, faire en sorte qu'elles s'engagent dans le processus et qu'elles déterminent quels sont leurs besoins les plus cruciaux.

Une communauté pourrait vouloir réaliser un projet structurant relativement à l'église, se l'approprier et la restaurer, alors qu'une autre pourrait vouloir mettre l'accent sur un autre type de bâtiment patrimonial. L'approche pour les communautés, plutôt que d'aller du haut vers le bas, devrait monter du bas vers le haut. Essentiellement, je voulais dire qu'il faudrait profiter de cet événement pour voir à ce que l'argent investi soit structurant et que ce soit de l'argent dont les communautés ont vraiment besoin.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Monsieur McAvity, vous vouliez dire quelque chose?

[Traduction]

M. John McAvity: Il existe un certain nombre de programmes fédéraux pour financer la recherche, mais les musées ne sont pas admissibles. Par exemple, le Conseil de recherches en sciences humaines est un énorme organisme de financement, mais l'argent est réservé aux établissements d'enseignement supérieur. Nous pensons que les musées devraient être admissibles à ce genre de financement. Pourriez-vous vous renseigner pour voir si ce serait possible, car ce serait un progrès très important pour notre association?

Le président: Merci, madame Boutin-Sweet.

Merci à nos témoins. Merci d'avoir formulé des recommandations très précises. Je pense que notre comité les trouvera très utiles. Merci d'avoir répondu à toutes les questions de notre comité. Nous serons heureux de collaborer avec vous à l'avenir.

Nous suspendons la séance pendant 30 secondes, puis nous poursuivons à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>